

HAGES

Habitats &
Accompagnements
des Générations Seniors

RAPPORT DE GESTION 2023



Bienvenue dans
la société de longue vie

Avec le soutien de



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

 **plateforme**
du réseau seniors
Genève

 **fegems**
Membre

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION

Préambule	3
Mot de la Présidente	4
Mot de la Direction	5

2. CONTEXTE

2.1 Organisation	6-7
2.2 Partenaires	8
2.3 Objectifs	9-12

3. EVOLUTION DES PRESTATIONS

3.1 Soins	13-22
3.2 Socio-culturel	23-29
3.3 Hôtelier	30-32

4. SUPPORTS AUX PRESTATIONS

4.1 Prévention et sécurité	33
4.2 Finances et administration	34
4.3 Amélioration continue	35

5. L'ANNEE EN CHIFFRES

5.1 Bénéficiaires	36
5.2 Séjours	37-38
5.3 Prestations	38
5.4 Ressources humaines	39
5.5 Formations	40-41
5.6 Résultats financiers	42

1. INTRODUCTION

PREAMBULE

L'Association « Habitats et Accompagnements des Générations Seniors » (ci-après : HAGES) est une association sans but lucratif qui propose, aux générations seniors, diverses solutions d'habitats et d'accompagnements, adaptés et évolutifs, favorisant la meilleure qualité de vie possible et souhaitée. Dans ce cadre, l'HAGES assure l'exploitation de cinq entités, toutes situées à Lancy.

Habitat évolutif pour seniors de l'Adret (HEPS ADRET), concept intergénérationnel innovant, ouvert en 2020. L'HEPS de l'Adret est localisé dans le nouveau quartier de Pont-Rouge, voué à la philosophie du « Vivre Ensemble » ainsi qu'à un maintien à domicile le plus durable possible des seniors, ceci par le biais de prestations évolutives de proximité proposées par divers partenaires, dont trois entités de l'HAGES suivantes :

LIA ADRET

Logements
Intergénérationnels



155 logements, dont 28 studios pour étudiant.e.s et 119 appartements protégés pour seniors.

UATR ADRET

Unité d'Accueil
Temporaire de Répit



UATR de 8 lits pour le court séjour de seniors vivant à domicile.

OASD ADRET

Organisme d'Aide & Soins
à Domicile



Prestations à domicile évolutives, destinées aux locataires seniors de l'HEPS.

EMS de Lancy, composés des deux établissements médico-sociaux suivants :

EMS MOUILLES

Etablissement
Médico-Social



EMS de 78 lits, situé au-dessus du centre commercial de Lancy Centre et ouvert depuis 2010.

EMS VENDEE

Etablissement
Médico-Social



EMS de 65 lits, situé à proximité de la Rampe de Pont-Rouge et ouvert depuis 1991.

MOT DE LA PRESIDENTE

L'Association « Habitats et Accompagnements des Générations Seniors » (HAGES) œuvre depuis de nombreuses années pour favoriser le bien-être des personnes âgées en proposant des solutions de logements et d'accompagnements adaptées à leurs besoins.

L'année 2023 nous a ainsi permis de continuer à permettre aux personnes âgées de vivre dignement dans nos institutions - que ce soit dans nos deux EMS (La Vendée et Les Mouilles), ou à l'HEPS de l'Adret - et de rester autonomes le plus longtemps possible. Ces logements sont occupés à 100%. De même, l'Unité d'accueil temporaire de répit (UATR) fonctionne à plein régime pour les personnes ayant besoin de davantage de soins, avec pour la première fois un taux d'occupation à quasi 90%.

L'année passée, j'écrivais que des structures variées doivent être proposées aux seniors pour faire face au défi démographique actuel. Il faut pouvoir s'impliquer dans la nouvelle politique de longue vie en favorisant le Vivre Ensemble, via le projet de l'HEPS. Après ces trois années d'existence, la mayonnaise a pris et les locataires seniors et étudiant.e.s s'engagent dans cette voie et participent fortement à la vie du quartier de Pont Rouge. Les marchés de Pont Rouge du mercredi soir ont du succès et le très joli marché de Noël a bien été fréquenté malgré la météo capricieuse. Mentionnons encore l'assemblée du quartier joliment fréquentée et la fête de l'Escalade, qui aident à créer ce lien social si important pour lutter contre l'isolement, des personnes âgées notamment.

Dans les EMS également, beaucoup de choses se sont passées en 2023. Mon souvenir le plus vif est le beau spectacle musical que l'EMS de La Vendée a proposé au mois de juin. Quelle joie de découvrir les talents d'acteurs et d'actrices des seniors et du personnel. Franchement, la revue genevoise peut aller se rhabiller !!!

Comme la situation internationale est toujours très instable, nous devons continuer à faire attention à notre approvisionnement en énergie et à l'inflation en général dans notre pays. Au niveau de l'exploitation des structures, la direction et le comité de l'HAGES veillent de près à la maîtrise des coûts. Mais pas seulement : le changement climatique, dû à notre mode de vie, nous préoccupe également. Ainsi, l'HAGES est éco-responsable : nous avons commencé à mettre en place de nouveaux dispositifs favorisant la réduction des consommations en énergie, dans le cadre d'Eco21. En outre, un plan de mobilité, favorisant les déplacements domicile-travail du personnel par l'utilisation des transports en commun et de la mobilité douce, a été instauré.

Pour la nouvelle année, nous savons que la politique de maintien à domicile à Genève implique un changement de profils des résident.e.s en EMS, avec des seniors présentant de plus en plus fréquemment des troubles cognitifs ou psycho gériatriques. La poursuite du vieillissement de la population demandera de trouver rapidement des solutions d'habitats et d'accompagnements variées, inédites et innovantes, et faiblement onéreuses pour la collectivité comme l'HEPS.

Mentionnons encore que la pénurie du personnel soignant qualifié sera également un défi pour l'HAGES ces prochaines années.

Last but not least, il faut rappeler que depuis la nouvelle législature cantonale, deux départements sont devenus interlocuteurs de l'HAGES : pour les EMS, le SeSPA (service cantonal des seniors et de la proche aide) rattaché au DCS (Département de la cohésion sociale), et pour l'HEPS de l'Adret (OASD, UATR et LIA) : l'OCS (Office cantonal de la santé) du DSM (Département de la santé et de la mobilité).

Tous les projets et idées qui germent au sein de notre Association pourraient encore remplir des pages et des pages. Je m'arrête là, et profite de cet espace pour dire un grand merci à mes collègues du Comité, à la Direction, ainsi qu'à tout le personnel qui s'implique sans compter pour notre Association et pour les personnes bénéficiaires de ses prestations. Meilleurs vœux pour la suite !

Maria BERNASCONI
Présidente



MOT DE LA DIRECTION

2023, une année bien remplie !

Tout d'abord, il y a eu l'augmentation du coût des énergies, terrible ! Ensuite, nous avons dû établir les plans d'actions pour définir le fonctionnement des structures de l'HAGES en cas de pénurie d'électricité et de délestage.

Nous avons collaboré avec notre association faîtière, la FEGEMS (Fédération genevoise des structures d'accompagnement pour seniors), sur la sortie de la LIAF (loi sur les indemnités et les aides financières) pour la fin de l'année. Le cadre légal a dû être adapté, en particulier la LGEPA (loi sur la gestion des établissements pour personnes âgées) et son règlement d'application et également l'adaptation du mode de financement. Tout cela s'est fait sous la conduite du nouveau Service cantonal des seniors et de la proche aide (SeSPA) qui est rattaché au Département de la Cohésion Sociale. C'est le 1er juin que le secteur des EMS genevois est sorti du Département de la santé pour rejoindre celui de la cohésion sociale.

Lors de cette année, la FEGEMS a notamment poursuivi les négociations de la CCT (Convention collective de travail) avec la partie syndicale. On espère une entrée en vigueur de cette nouvelle CCT dans le premier semestre 2024.

Nous sommes toujours engagés auprès de la Plateforme du réseau seniors Genève. La Plateforme a publié son livre blanc pour une politique coordonnée de la vieillesse à Genève... 80 organisations constatent et recommandent. Ce livre blanc tire un bilan et articule des recommandations pour une meilleure vision politique de la vieillesse à Genève.

Avec la pénurie du personnel, nous devons rendre le secteur plus attractif. Nous sommes attentifs à faire connaître le secteur en accueillant de nombreux stagiaires. En termes d'employabilité, nous nous efforçons à former des apprenti.e.s. De plus, avec notre caisse de retraite, nous avons travaillé pour offrir de meilleures prestations en prenant en compte la pénibilité du travail. Dorénavant, le personnel peut bénéficier d'un pont AVS.

Dans chacun des EMS, nous avons des groupes ressources interdisciplinaires en « troubles cognitifs » et en « soins palliatifs et douleur ». Ces groupes apportent leurs expertises à l'ensemble du personnel et sont constamment dans la supervision de ce qui se fait et dans la réflexion de nouveaux concepts d'accompagnement en faveur des résident.e.s et de leurs proches.

Une nouvelle fois, nous avons posé plusieurs objectifs pour l'année à venir et nous restons motivés ainsi que déterminés à toujours pouvoir offrir le meilleur à nos bénéficiaires. L'un des objectifs de l'année dernière a été une réussite, un très bel événement. La population lancéenne ainsi que les familles et les résident.e.s des autres EMS du Canton ont eu grand plaisir à voir la comédie musicale jouée par les résident.e.s de l'EMS La Vendée, en juin 2023, à la salle communale du Petit-Lancy.

Pour terminer, nous profitons de remercier les résident.e.s des EMS ainsi que leurs proches pour leur confiance. Nous remercions également les cadres pour leur engagement indéfectible, les services supports (RH, Qualité, Secrétariat de direction et formation) pour leur précieux travail ainsi que l'ensemble du personnel pour son engagement à toujours garantir des prestations de qualité et adaptées aux besoins de nos seniors.

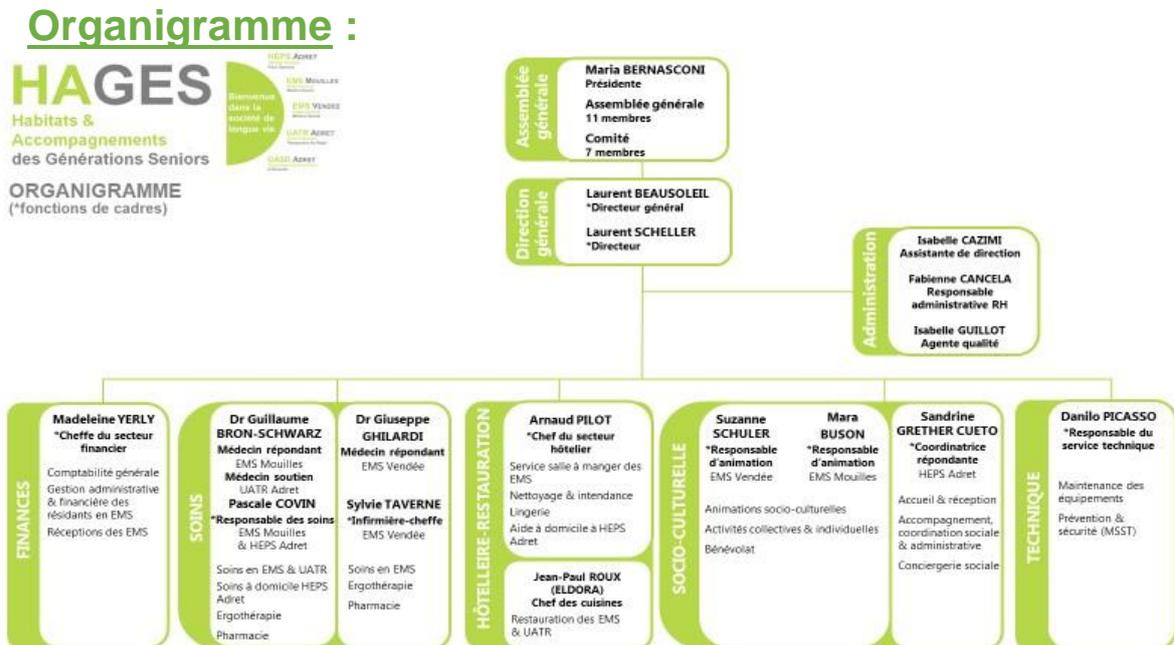
Nous profitons également de remercier la Présidente de l'HAGES, Madame Maria BERNASCONI, ainsi que les membres du Comité pour leur confiance et leur précieuse disponibilité.

Laurent Beausoleil
Directeur général

Laurent Scheller
Directeur

2. CONTEXTE

2.1 ORGANISATION



19.08.22

Organe dirigeant :

La gouvernance est assurée par une Assemblée Générale (AG), composée de 11 membres nommés au début de chaque législature et rééligibles. Cinq membres sont délégués en Comité pour la gestion des dossiers courants.

Les membres de l'AG, nommés pour la législature 2020-2025, sont :

Maria BERNASCONI*	Présidente
Salima MOYARD*	Vice-présidente
Régis LARUE*	Secrétaire
Nathalie ADAM	Membre (jusqu'au 24.04.23)
Jeanne BENCKER	Membre (jusqu'au 06.12.23)
Armando COUTO	Membre (dès le 06.12.23)
Thierry DEROBERT*	Membre
Claude DUPANLOUP*	Membre
Marco FÖLLMI*	Membre
Daniel HAUENSTEIN	Membre
Aurèle MÜLLER*	Membre
Michel VERGAIN	Membre (dès le 24.04.23)
Thomas VOGEL	Membre

*membres du comité

Monsieur Marco FÖLLMI est également le représentant de l'employeur au sein de la Fondation de Prévoyance PREVEMSS (www.prevemss.ch).

Direction et cadres :

Deux membres de la direction générale et huit cadres supervisent les diverses activités de l'HAGES :



**Laurent
BEAUSOLEIL**
Directeur général

**Laurent
SCHELLER**
Directeur



Madeleine YERLY
Cheffe du secteur
financier

Arnaud PILOT
Chef du secteur
hôtelier

Pascale COVIN
Responsable des soins
EMS Mouilles &
HEPS Adret

Danilo PICASSO
Responsable du
service technique

Sylvie TAVERNE
Infirmière-chef
EMS Vendée

Sandrine GRETHER
CUETO
Coordinatrice
répondante
HEPS Adret

Mara BUSON
Responsable
d'animation
EMS Mouilles

Suzanne SCHULER
Responsable
d'animation
EMS Vendée

Dans chacun des établissements, un médecin assure la supervision des soins :

Dr. Guillaume BRON-SCHWARTZ

Médecin répondant à l'EMS Les Mouilles et
médecin de soutien à l'UATR Adret

Dr. Guillaume BRON-SCHWARTZ

Médecin répondant ad-intérim à l'EMS La Vendée
(jusqu'au 31 mars 2023)

Dr. Giuseppe GHILARDI

Médecin répondant à l'EMS La Vendée
(dès le 1^{er} avril 2023)

2.2 PARTENAIRES

L'HAGES collabore de manière régulière avec notamment les partenaires suivants :

	<p>L'HAGES est membre de la FEGEMS, organisme faitier des structures genevoises d'accompagnement pour seniors. Le chef hôtelier de l'HAGES est membre du Conseil éthique de la FEGEMS.</p>
	<p>L'HAGES est membre de la <i>Plateforme du réseau seniors Genève</i>. Le Directeur général de l'HAGES est nommé au Comité et préside la Commission Habitat Seniors (CHS).</p>
	<p>La présidence du Centre d'ergothérapie du Foyer Saint-Paul est assurée par le directeur général de l'HAGES et les deux ergothérapeutes des EMS de Lancy sont affiliées au Centre.</p>
	<p>La responsable des soins de l'EMS Les Mouilles et de l'Adret collabore avec l'HEdS à l'animation des volées « <i>soins palliatifs</i> », organisées par la FEGEMS. L'infirmière ressource en soins palliatifs de l'EMS Les Mouilles collabore avec la FEGEMS notamment dans le cadre de la formation.</p>
	<p>L'infirmière-chef de l'EMS La Vendée siège au sein du Comité de l'AGIC (Association genevoise des infirmier.ière.s-chef.fe.s).</p>
	<p>L'infirmière ressource en soins palliatifs de l'EMS Les Mouilles est la présidente de « Palliative Genève » qui est une association, dont le but est notamment de favoriser l'accès aux soins palliatifs pour toutes les personnes qui en ont besoin quel que soit leur lieu de vie et leur âge.</p>
	<p>La société Eldora SA assure la gestion de la restauration des EMS de Lancy ainsi que de l'UATR de l'Adret.</p>
	<p>Les partenaires suivants ont signé, avec la FCLPA (Fondation communale pour le logement des personnes âgées à Lancy), propriétaire des bâtiments de l'HEPS de l'Adret, une charte de partenariat et du Vivre Ensemble à l'Adret. Ils collaborent avec l'HAGES : crèche Pont-Rouge, restaurant « Adretissimo », centre de santé Lancy-Pont-Rouge, centre de physiothérapie de l'Adret et Fondation Ensemble.</p>

En tant que membre de la FEGEMS, l'HAGES participe à de nombreux projets en partenariat avec l'Etat et/ou d'autres membres du réseau de soins.

L'HAGES est également signataire de la charte de collaboration des partenaires du réseau de soins.

2.3 OBJECTIFS

Objectifs 2023 :

1. Assurer la présence de l'accompagnant spirituel et consolider notre collaboration avec ce prestataire externe :

Ce prestataire externe assure une demi-journée par semaine dans chacun des établissements médico-sociaux.

La spiritualité dans l'accompagnement a pris place dans notre approche interdisciplinaire.

2. Modernisation de l'infrastructure informatique :

Une refonte complète de l'infrastructure informatique a été entamée au printemps 2023, qui a permis une modernisation de son fonctionnement ainsi qu'une amélioration de la cybersécurité.

Ce projet s'achèvera durant le 1^{er} trimestre 2024.

3. Formation interdisciplinaire à l'EMS La Vendée :

La formation continue sur le thème « *Prévenir et gérer la violence envers les professionnels de la santé* » a été utile et très appréciée par l'ensemble du personnel.

4. Mise en place d'ateliers pour les proches aidants :

L'EMS Les Mouilles a mis en place deux ateliers.

Le premier avait pour thématique « *Le deuil blanc* » et le deuxième « *Les soins palliatifs en EMS* ».

5. Formation continue en faveur du personnel soignant de l'EMS Les Mouilles :

Afin de renforcer l'esprit d'équipe et la bienveillance entre collègues, chacune des équipes de soignant.e.s se retrouve pour réfléchir à son fonctionnement et évaluer le niveau d'engagement de ses membres. L'objectif est d'établir des « chartes d'équipe ».

Cet objectif se poursuit en 2024.

6. Mise en place d'une collaboration avec une pharmacienne clinicienne pour nos deux établissements médico-sociaux (Les Mouilles et La Vendée) :

En partenariat avec notre pharmacie, nous avons mis en place l'intervention d'une pharmacienne clinicienne afin de réduire la polymédication auprès de nos 143 résident.e.s.

Cet objectif est toujours en cours et il se poursuit en 2024.

7. Rédiger le troisième et dernier rapport sur le bilan des présences actives (PA) au sein de l'HEPS de l'Adret :

Le troisième et dernier bilan a été rédigé. Il sera adressé à la Fondation Leenaards dans le courant du printemps 2024.

8. Engagement de l'HAGES dans le programme « Eco21 » afin de réduire les consommations d'énergie grâce à des solutions simples, rapides et concrètes et mise en place d'un plan de mobilité :

Accompagné par un bureau d'ingénieurs-conseils et en partenariat avec les SIG (Services industriels de Genève), le service technique évalue l'efficacité énergétique des deux établissements médico-sociaux afin de répondre aux objectifs du plan d'action Eco21 et d'être certifié Eco21.

Cette évaluation est toujours en cours et l'objectif se poursuit en 2024. Le plan de mobilité est en place et le personnel l'a bien accueilli.

L'HAGES participe au financement de 34 abonnements annuels UNIRESO conclus par les membres du personnel.

9. Mise en valeur des repas en textures modifiées :

L'alimentation en textures modifiées est une solution adaptée à certain.e.s résident.e.s souffrant de troubles divers et variés (démence, mastication, déglutition).

Cet objectif est toujours en cours et il est reconduit pour 2024.

10. Présentation d'une comédie musicale jouée par les résident.e.s de l'EMS La Vendée :

Cette comédie, présentée les 13, 14 et 15 juin à la salle communale du Petit-Lancy, a rencontré un vif succès et a donné lieu à un bel article dans la Tribune de Genève.

11. Ouverture et utilisation du jardin extérieur au niveau du 4^{ème} étage de l'EMS La Vendée :

Ce nouvel espace est ouvert et il est grandement apprécié par les résident.e.s et les visites.

12. Déplacement du salon de coiffure à l'EMS Les Mouilles :

Les travaux ont été réalisés par le service technique. Ce nouveau salon de coiffure est magnifique et très apprécié par les résident.e.s.

Objectifs 2024 :

1. Modernisation de l'infrastructure informatique :

Le projet de modernisation de l'infrastructure informatique, débuté en 2023, s'achèvera cette année par une accentuation des mesures de sécurité auprès des postes de travail, par le biais de la création d'un compte individuel pour chacun des utilisateurs.trices, et par la mise en place d'un principe d'identification par biométrie pour le personnel soignant.

2. Formation continue en faveur du personnel soignant de l'EMS Les Mouilles :

Afin de renforcer l'esprit d'équipe et la bienveillance entre collègues, chacune des équipes de soignant.e.s se retrouve pour réfléchir à son fonctionnement et évaluer le niveau d'engagement de ses membres. L'objectif est d'établir des « chartes d'équipe ».

Cet objectif mis en place en 2023 se poursuit en 2024.

3. Mise en place d'une collaboration avec une pharmacienne clinicienne pour nos deux établissements médico-sociaux (Les Mouilles et La Vendée) :

En partenariat avec notre pharmacie, nous avons mis en place l'intervention d'une pharmacienne clinicienne afin de réduire la polymédication auprès de nos 143 résident.e.s.

Cet objectif mis en place en 2023 se poursuit en 2024 dans le cadre des cercles de qualité proposés par le service du pharmacien cantonal.

4. Engagement de l'HAGES dans le programme « Eco21 » afin de réduire les consommations d'énergie grâce à des solutions simples, rapides et concrètes et mise en place d'un plan de mobilité :

Accompagné par un bureau d'ingénieurs-conseils et en partenariat avec les SIG, le service technique évalue l'efficacité énergétique des deux établissements médico-sociaux afin de répondre aux objectifs du plan d'action Eco21 et d'être certifié Eco21.

Cette évaluation est toujours en cours et l'objectif mis en place en 2023 se poursuit en 2024.

5. Mise en place d'une formation en « Sonothérapie » pour un groupe de soignant.e.s à l'EMS Les Mouilles :

La sonothérapie se pratique avec l'utilisation de bols chantants tibétains pour produire des sons et des vibrations thérapeutiques.

L'objectif de cette pratique est de relaxer profondément et d'apporter du bien-être aux résident.e.s. La vibration aide à soulager les souffrances en tant que technique complémentaire de soins.

6. Mise en place de prestations de proximité dans une dynamique d'accueil de jour à l'EMS La Vendée :

En collaboration avec notre faïtière (La FEGEMS), nous réfléchissons à ouvrir les EMS sur l'extérieur afin de répondre aux besoins de proximité. L'EMS La Vendée pourrait s'engager dans ce projet qui permettrait notamment de renforcer l'offre pour le répit/soutien à la proche aidance ainsi qu'à diversifier les prestations des EMS et à renforcer les liens avec la commune et les acteurs formels/informels.

7. Mise en valeur des repas en textures modifiées :

L'alimentation en textures modifiées est une solution adaptée à certain.e.s résident.e.s souffrant de troubles divers et variés (démence, mastication, déglutition).

Cet objectif mis en place en 2023 se poursuit en 2024.

8. Rénovation du salon de coiffure à l'EMS La Vendée :

Les travaux vont être réalisés par le service technique.

Ce salon de coiffure a besoin d'être rafraîchi et d'offrir un meilleur confort aux résident.e.s.

9. Engagement d'un.e apprenti.e en intendance :

Pour la première fois, l'HAGES va engager un.e apprenti.e dans le secteur socio-hôtelier.

10. Changement complet du système de téléphonie :

La centrale téléphonique ainsi que les équipements seront remplacés. Le personnel soignant sera équipé de smartphones ce qui permettra notamment un accès direct au dossier informatisés du résident. Le personnel sera également atteignable sur tous les sites de l'HAGES.

3. EVOLUTION DES PRESTATIONS

3.1 SOINS

« Dans les soins... on maintient le cap ! »

Soins en EMS

Au sein des EMS, le nouveau système de facturation, instauré à la fin de l'année 2022, a pu être évalué durant l'année 2023 et nous pouvons dire que nous sommes satisfaits d'avoir fait appel à notre partenaire « *La pharmacie Bandol* » qui gère toute la facturation des produits commandés pour les résident.e.s, notamment tous les produits d'incontinence.

Lors de cette année, nous avons également proposé la vaccination contre la COVID-19 ainsi que pour la grippe saisonnière. Plus de 60% des résident.e.s ont été vacciné.e.s autant pour la COVID-19 que pour la grippe.

EMS La Vendée

Depuis le 1^{er} avril 2023, le Docteur Giuseppe Ghilardi est le médecin répondant de l'EMS La Vendée. Il connaît déjà l'établissement et le personnel infirmier puisqu'il suivait déjà plusieurs résidents sur le plan médical. Il assure des visites régulières à l'EMS.

La visite annuelle des infirmières du GRESI (groupe pour l'inspection et l'état de santé) a eu lieu en juillet cette année. Leur retour est très positif et il est relevé, dans le rapport, l'enthousiaste pour l'interprofessionnalité, les formations continues ainsi que le bien-être du personnel et des résident.e.s

Cette année, les infirmières ont travaillé en étroite collaboration avec une pharmacienne clinicienne afin de réviser les traitements des résident.e.s et limiter ainsi la polymédication au maximum. Plusieurs infirmières ont été formées à la révision des traitements en EMS et peuvent ensuite rediscuter des prescriptions avec le médecin traitant.

Tout le personnel de l'EMS a suivi une formation de 2 jours sur la gestion de la violence tant physique que verbale. Nous avons fait appel à un intervenant extérieur et cette formation a eu lieu dans les locaux de l'HEPS de l'Adret. Cette formation a été appréciée puisqu'elle donnait des outils pour améliorer, notamment, la communication.

Un « groupe démente » a été créé en début d'année avec une personne de chaque secteur. Ce groupe a permis de proposer des solutions face aux problématiques rencontrées avec les résident.e.s qui présentent de plus en plus de troubles cognitifs.



Cette année, l'accent a été mis sur l'organisation des repas. Les résident.e.s présentant des troubles cognitifs mangent désormais dans les petits salons d'étage. Dans ces petits salons, seul.e.s 7 ou 8 résident.e.s prennent leurs repas, ce qui crée un climat calme où les résident.e.s sont moins distraits et mangent donc mieux.



De plus, les plats sont servis plus rapidement, les résident.e.s ne se lèvent pas pour déambuler. Un travail interdisciplinaire a permis de recréer l'ambiance de la salle à manger, ce qui est apprécié tant par les résident.e.s que par leur famille.

Le label « *Ensemble contre la douleur* » a été renouvelé cette année grâce au travail de l'infirmière ressource en soins palliatifs et de toute l'équipe interdisciplinaire. Il s'agit d'un travail quotidien qui nous permet de développer, notamment, des approches non médicamenteuses.

L'infirmière ressource en soins palliatifs est également très investie dans la formation. Elle a formé tous les nouveaux collaborateurs au concept des soins palliatifs de l'EMS La Vendée et tout le personnel soignant sur la prise en soins de l'inconfort. Tout le personnel a pu également assister à la projection du film : « *les soins palliatifs en EMS* ». La collaboration avec l'accompagnant spirituel a été poursuivie cette année.

Le travail sur les directives anticipées et les directives en cas d'urgence a été poursuivi avec le nouveau médecin répondant. Les mêmes termes que les HUG (Hôpitaux universitaires de Genève) ont été intégrés au document pour faciliter la prise en charge lors des interventions d'urgence.

Une infirmière a été formée aux évaluations PLAISIR, ce qui permet d'avoir deux infirmières pour réaliser ces évaluations qui sont effectuées à l'entrée de chaque résident.e, puis tous les 9 mois.

Pour la première fois, nous avons accueilli une apprentie ASA (Assistante en soins et accompagnement) qui a commencé dans les soins début septembre pour une durée de 2 ans. De plus, nous avons poursuivi le dispositif des « Auxiliaires d'accompagnement » de septembre à avril et avons continué à accueillir de nombreux stagiaires venant de différentes écoles.

EMS Les Mouilles

Nous avons choisi, comme thème général de l'année 2023, de développer « *la prise en soins de la douleur dans ces quatre dimensions* » (physique, morale spirituelle et existentielle). Notre médecin répondant, le docteur Guillaume BRON, a participé, validé et soutenu cette démarche.

Les mesures de précautions standards d'hygiène sont respectées ainsi que les recommandations éditées par l'Office cantonal de la santé (OCS) et soutenues, cette année, par une formation de tous les cadres « *Hygiène et prévention des infections* ».

Au niveau de la gestion des équipes de soins, l'année 2023 a été une année de remobilisation des équipes soignantes autour de « *l'esprit d'équipe* », à la suite des années difficiles liées à la présence de la COVID-19, cela nous est apparu nécessaire. Une charte d'équipe a été réalisée sur chaque étage avec des valeurs issues de leur réflexion.

Pour le personnel infirmier de nuit et avec sa collaboration, nous avons remobilisé sa participation dans les évaluations à initier sur le temps de travail (évaluation douleur, confusion, sommeil, etc.), ceci afin d'avoir une continuité des prises en soins sur 24h00.

Quant aux aides-soignant.e.s, ils.elles ont pu être formé.e.s à mieux communiquer une situation d'urgence à l'infirmière.

Une nouvelle praticienne formatrice a réussi son CAS (Certificate of Advanced Studies) et soutient celle déjà en place au vu du nombre accru de stagiaires accueillis à l'EMS Les Mouilles.

Nous avons aussi choisi de former une autre infirmière qui sera spécialisée « *en plaie et cicatrisation* ».

Pour être toujours en lien avec la société et surtout avec l'arrivée dans nos établissements de nouveaux profils de résident.e.s, il est apparu important de reparler de la « *sexualité des aîné.e.s* », en y intégrant les nouveaux genres. De ce fait, deux séances d'information, autour de cette thématique, ont été proposées à tout le personnel, tout secteur confondu, de l'établissement.

Nous avons été contactés par une ancienne infirmière de l'EMS Les Mouilles, actuellement référente dans l'accueil et l'accompagnement des personnes sourdes auprès des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Cette dernière ainsi que les diverses associations et groupes du canton ont réfléchi à la situation des personnes âgées atteintes d'un tel handicap. La solitude de cette population, liée au problème de communication, est un élément qui a une incidence sur la santé morale et physique du/de la résident.e sourd.e. Pour pallier cela, nous avons accepté de devenir un EMS privilégié dans l'accueil d'ainé.e.s sourd.e.s afin qu'ils/elles se retrouvent et puissent communiquer plus facilement entre eux/elles. Le deuxième résident sourd a été accueilli au mois d'octobre. Pour favoriser cet accompagnement, des séances d'apprentissage de la langue des signes ont été proposées au personnel de tous les secteurs de l'EMS avec la réalisation de documents contenant les signes spécifiques principaux.

Le 14 juin, le GRESI a procédé à son inspection annuelle. L'EMS Les Mouilles n'ayant aucune mesure corrective à présenter, cette rencontre, en présence du directeur général et de la responsable des soins, a été portée sur un échange des projets en cours. Les infirmières de l'OCS ont cependant relevé une ouverture de notre établissement à des approches thérapeutiques différentes et novatrices dans la prise en soins des résident.e.s, sans oublier les résident.e.s atteint.e.s de troubles cognitifs.

Une collaboration plus aboutie avec notre partenaire de « *La Pharmacie Bandol* » a vu le jour en 2023. En effet, leur pharmacienne clinicienne a été sollicitée pour réaliser, deux fois par an, une analyse des traitements des résident.e.s après une première évaluation faite par les infirmières référent.e.s et, enfin, une validation des propositions émises par le médecin traitant du/de la résident.e.



Le groupe de réflexion « *Démence et troubles cognitifs* », autour de l'infirmière ressource, a continué d'affiner les projets mis en place et de les évaluer (Manger Main, séances sur le modèle Snoezelen). Ce groupe a entrepris des recherches et créé des liens avec l'Association Alzheimer Genève ainsi qu'avec l'Association Ferdinand (Musée d'art et d'histoire)

Le groupe interdisciplinaire en « *soins palliatifs et douleur* » a toujours une excellente dynamique et a réalisé les travaux suivants :

- amélioration de la procédure post-décès avec une collaboration interdisciplinaire dans la gestion de l'information d'un décès dans l'EMS ;
- journées bien-être pour les résident.e.s et le personnel ont vu arriver une nouvelle thérapeute bénévole qui utilise les massages Ayurvédiques ;
- soutien de l'accompagnement spirituel à l'EMS Les Mouilles avec :
 - ✓ une évaluation de notre intervenant externe ;
 - ✓ le succès de plus en plus important des groupes animés par l'infirmière ressource en soins palliatifs (IRSP), et ;
 - ✓ une animatrice autour d'une thématique en lien avec la spiritualité, les célébrations mensuelles œcuméniques ;
- mise en place d'ateliers de dessin pour les résident.e.s : « *Parlons de la douleur* ».



Enfin, ces deux groupes interdisciplinaires ont surtout axé leur travail sur la réalisation d'une deuxième « *Journée portes ouvertes* », qui s'est tenue le 16 novembre 2023, sur le thème : « *La douleur dans ses quatre dimensions* ». Plusieurs ateliers ont permis de faire découvrir les méthodes d'évaluation de la douleur ainsi que tout ce que nous offrons dans notre EMS, avec la présence des associations « *Palliative Genève* » et « *Alzheimer Genève* » pour apporter leur soutien lors de cette journée.



Nos deux infirmières ressource en soins palliatifs et Démence ont également proposé, au cours de cette année, deux espaces de paroles pour les proches avec un thème par soirée, soit : « *Le deuil Blanc* » et « *Que représente les soins palliatifs en EMS* ».

Un groupe de travail infirmier, supervisé par la responsable des soins et le médecin répondant, a réfléchi sur la réalisation d'un nouveau document de « *Recueil des données soins à l'entrée* », basé sur l'examen clinique infirmier. Ce document sera utilisé dès 2024.

Le projet de soins anticipés, sous forme de document « *Regarder et penser en l'avenir* », a été étoffé par l'introduction d'instructions médicales d'urgence (IMU) qui précise ce qui doit être fait en cas d'arrêt cardiaque ou autre complication.

L'EMS Les Mouilles a réalisé une formation intramuros sur l'accompagnement de personnes âgées souffrant de démence en faveur des nouveaux membres du personnel. Ce dispositif intramuros et interdisciplinaire a été très apprécié et est venu soutenir notre philosophie d'accompagnement.

Soins à domicile

Cette année 2023 a été stable dans l'accompagnement des locataires pour tout type de soins ou accompagnement. Nous avons pu constater une augmentation des soins donnés par les ASSC (Assistant.e.s en soins et santé communautaire) et une baisse, par contre, des soins de base.

Le nombre de personnes suivies reste stable pour 2023. A la demande d'une locataire, des soins palliatifs ont été mis en place pour un accompagnement de fin de vie à domicile.

Depuis l'ouverture de l'HEPS de l'Adret, nous avons toujours des personnes en soins. Le cabinet de physiothérapeutes intervient régulièrement et nous travaillons en lien avec Madame Régine Colin, ergothérapeute à l'EMS Les Mouilles. La mutualisation des compétences avec l'EMS Les Mouilles permet que des infirmières spécialistes se déplacent, si besoin, pour un meilleur suivi (par exemple : suivi de plaies chroniques, mise en place d'un accompagnement palliatif). L'équipe des soins est très régulièrement intervenue pour des urgences avec un appel au 144.

Les réseaux pluridisciplinaires réguliers favorisent le maintien à domicile par la mise en commun des compétences et des échanges sur les possibilités des professionnels pour répondre aux besoins de la personne et de son entourage. Un point hebdomadaire, avec Madame Sandrine Grether, coordinatrice répondante, permet de faire le lien entre le service social et l'OASD (Organisme d'aide et de soins à domicile).



Les séjours des locataires à l'UATR (Unité d'accueil temporaire de répit) sont une force qui permettent de répondre à la mission de l'HEPS de l'Adret quand la situation du locataire ou de son proche aidant est nécessaire.

Les soignant.e.s poursuivent leur intervention quotidienne auprès de la Fondation Ensemble essentiellement pour donner des soins de base.

Depuis la fin d'année 2023, des nouveaux types d'accompagnements se sont développés, tels qu'un accompagnement pour les courses ou de la compagnie, qui vont sûrement se développer en 2024. Cette prestation est une aide pratique et appréciée, permettant également de soutenir le proche aidant.

La collaboration s'est poursuivie avec le Centre Médical de l'Adret qui a vu arriver, cette année, de nouveaux médecins gériatres, suite au départ des deux généralistes initialement présents. La collaboration se fait aussi avec des institutions extérieures de proximité, telles que la pharmacie Medbase et le centre médical Medbase de Pont Rouge.

Soins en UATR

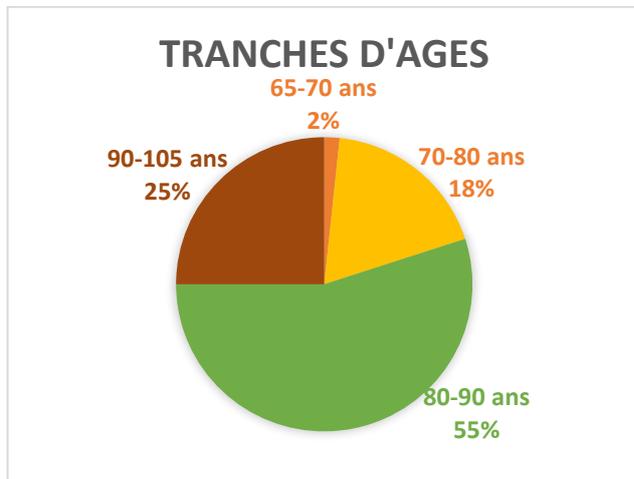
L'UATR (unité d'accueil temporaire de répit) de l'Adret a augmenté son rythme de croisière et a été régulièrement complet au cours de l'année 2023. En effet, le taux de remplissage en 2023 a été de 89% contre 70% en 2022. Nous avons eu 120 entrées à l'UATR sur l'année 2023, dont 98 provenaient du domicile et 17 de cliniques ou des HUG (Hôpitaux universitaires de Genève).

Environ 15 personnes sont revenues pour des séjours réguliers sur l'année, dont certaines d'entre elles étaient déjà venues en 2022. Cela est, pour nous, un indicateur de satisfaction de l'accompagnement effectué par l'équipe.

La durée de séjour reste à 21 jours, tout comme en 2022.

Cinq personnes vivant à l'HEPS de l'Adret sont venues séjourner à l'UATR. Quelques locataires bénéficiaient déjà des soins à domicile, dont certains de manière soutenue.

Par ailleurs, le Docteur Guillaume Bron, médecin de soutien de l'UATR, a continué à intervenir fréquemment pour des visites médicales tout au long de cette année.



Le pourcentage de fréquentation de femmes et d'hommes est quasiment égal. Il y a eu 59 femmes et 61 hommes accueilli.e.s sur l'année. La résidente la plus âgée avait 103 ans et la plus jeune 67 ans.

La tranche d'âge la plus représentée variait entre 80 et 90 ans.

L'UATR accueille toujours autant des personnes avec des troubles cognitifs avancés ou des personnes à mobilité réduite.

Les personnes sorties de l'UATR ont pu, en grande partie, rentrer chez elles. Dix-sept personnes sont entrées en EMS et nous avons pu accompagner une personne en soins palliatifs à l'UATR pour sa fin de vie.

L'enquête de satisfaction de l'UATR souligne la qualité des soins prodigués et l'accompagnement de l'équipe soignante.

De plus, l'équipe soignante propose régulièrement des animations qui ont lieu soit au sein de l'UATR, soit dans les locaux de l'HEPS de l'Adret.

Début 2023, l'effectif de l'équipe soignante a été augmenté, ce qui a amélioré la prise en soins et de développer également une activité le matin en plus. Les cafés discussions ont continué à être proposés aux locataires chaque mois.

L'été, l'équipe soignante accompagne les résident.e.s, en terrasse, pour une collation. Des soupers ont même eu lieu sur la terrasse l'été dernier. Des activités en lien avec les saisons, tels que la préparation de la décoration de Noël, la création de masques pour le carnaval ou d'un calendrier de l'Avent ont pu être réalisées pour décorer l'UATR. La lecture du journal, de la gym douce et des massages sont des activités plus récemment développées.

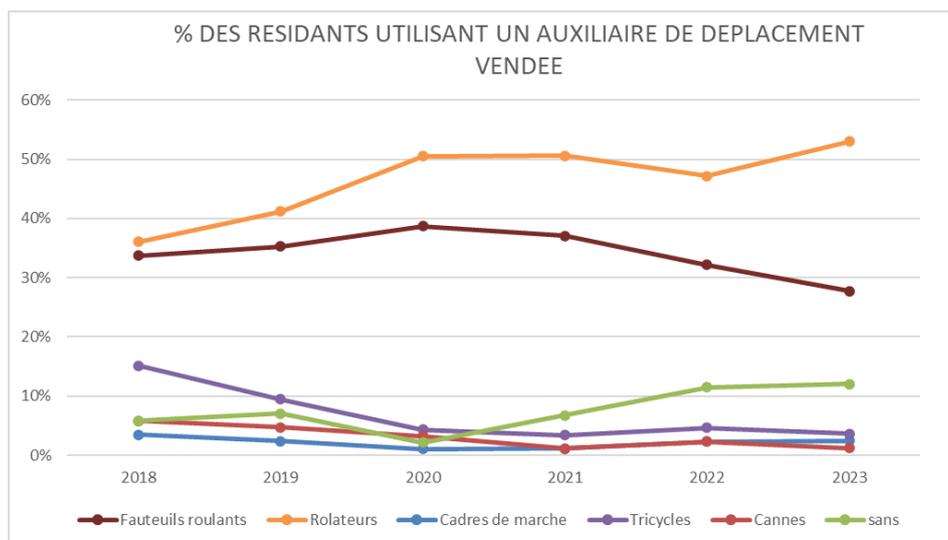


Ergothérapie

EMS La Vendée

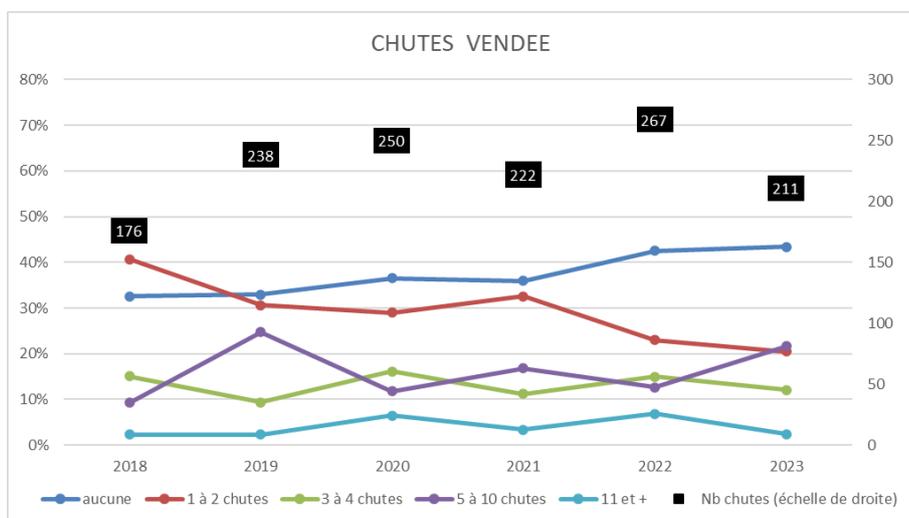
Le nombre de résident.e.s se déplaçant en fauteuil roulant continue de diminuer alors que le nombre de résident.e.s utilisant un rollator augmente dans le même temps.

Comme l'an dernier, une des raisons provient des nouvelles entrées qui n'ont majoritairement pas besoin de fauteuil roulant. Mais il convient aussi de souligner le travail constant de l'ensemble du personnel pour permettre aux résident.e.s de continuer à se déplacer à pied, y compris pour ceux.celles qui vivent à l'EMS La Vendée depuis de nombreuses années. Le travail complémentaire de prévention des chutes a permis de maintenir stable le nombre de résident.e.s ayant chuté dans l'année.



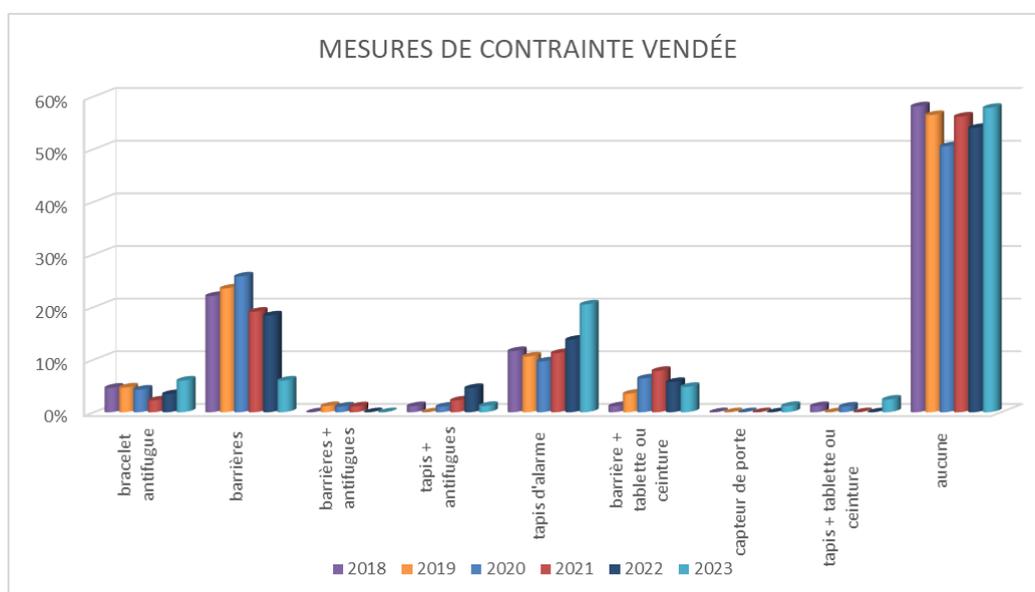
Le nombre total de chutes fluctue passablement d'une année à l'autre, en fonction du nombre de résident.e.s multi-chuteur.e.s (11 chutes et +). Cette année, seules deux situations complexes de résident.e.s chutant de façon récurrente sont à signaler. Le nombre total de chutes est par conséquent plus bas.

Chaque chute est analysée dans le but de mettre en œuvre des moyens pour éviter sa répétition, tout en tenant compte du besoin de mouvement, de liberté et d'autodétermination de la personne. Pour certaines personnes la souffrance engendrée par une restriction de leur liberté de mouvement peut être plus intense que les conséquences de chutes répétées.



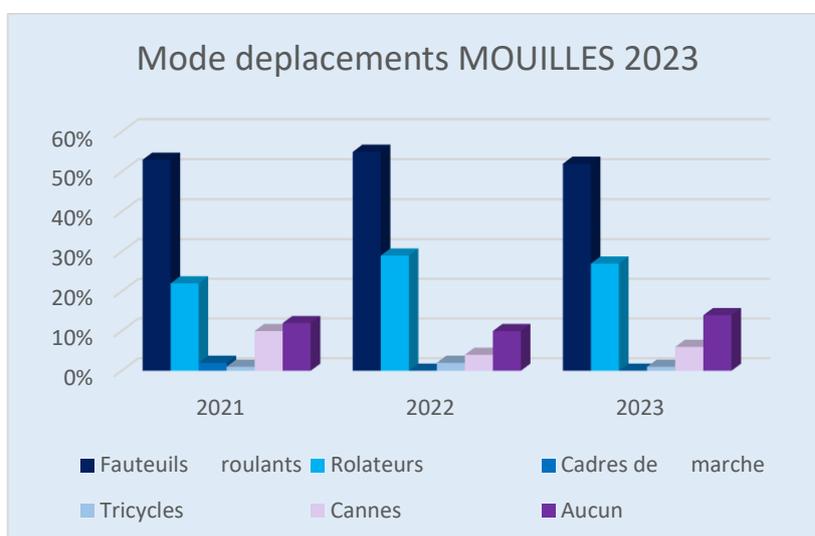
Ainsi, l'utilisation des différentes mesures de contrainte reste globalement stable, avec une diminution plus marquée cette année de l'utilisation des barrières de lit, au bénéfice des tapis d'alarme.

La nouveauté réside dans l'utilisation de capteurs d'ouverture de porte, qui s'adressent aux résident.e.s souffrant de désorientation et de déambulation nocturne. Les résident.e.s sont ainsi totalement libres de leurs mouvements à l'intérieur de leurs chambres. Les soignants sont alertés uniquement lorsque le.la résident.e quitte sa chambre et peuvent alors répondre à ses besoins, puis l'inviter à se recoucher.



EMS Les Mouilles

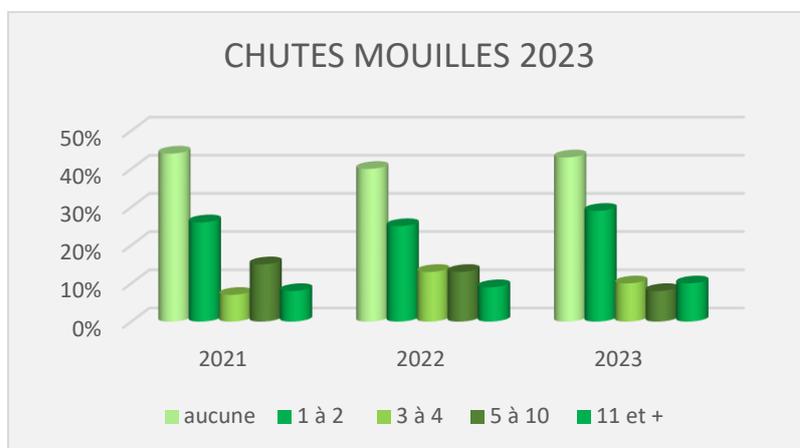
En 2023, les tendances des deux années précédentes se confirment. Prédominances des fauteuils roulants (52 %) et des rollators à 4 roues (27%). Les tricycles disparaissent totalement de nos moyens auxiliaires : instables face aux problèmes d'équilibre, pouvant se replier seuls lorsqu'ils sont mal verrouillés (habitude très courante chez les usagers qui veulent le plier ou le déplier à tout moment).



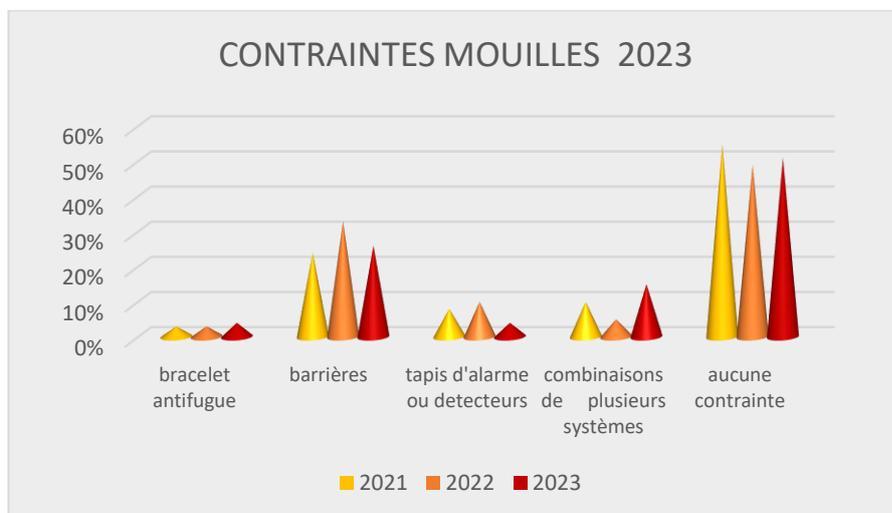
Les cadres de marche restent peu utilisés pour préserver la marche sur de petits parcours ou en début de rééducation post fracture. Leurs usagers ont aussi besoin d'un fauteuil roulant en parallèle pour les grands parcours intérieurs ou pour des déplacements extérieurs. Ceci implique la nécessité d'un parc de fauteuils roulants important. Celui de l'EMS Les Mouilles date maintenant de 14 ans et nombre d'entre eux (les plus utilisés ou ceux dont on ne trouve plus les pièces de rechange) demandent à être remplacés. Le renouvellement des fauteuils roulants sous-entend de veiller aussi au renouvellement et à l'adaptation des coussins d'assise qui assurent la prévention d'escarre.

L'évolution du matériel se confirme dans tous les domaines et notamment la domotique. Par exemple, les difficultés croissantes de notre population nous imposent maintenant d'avoir des bracelets sonnettes disponibles pour tout, alors qu'en 2010 nous en avions prévu pour la moitié des résident.e.s. On ne peut pas prévoir dans quel contexte une chute peut survenir, en revanche on doit s'assurer que la personne puisse faire appel en toute circonstance (chute ou malaise) et dans tout le bâtiment.

En 2023, le nombre total de chutes reste nettement au-dessus de 300. A noter une progression légère, mais persistante, des grands récidivistes (+4% depuis 2020). Ce constat est en lien avec l'accueil de situations de santé toujours plus complexes. On ne déplore que 7 fractures pour 330 chutes et dans le groupe des « 1 à 2 chute ».



Les « multi chuteurs » regroupent des personnes atteintes de pathologies physiques très lourdes ou des personnes présentant des troubles cognitifs majeurs. Les premiers ont fait le choix de marcher malgré toutes leurs difficultés et quel que soit le risque de chute ! Pour les seconds, la mise en place de contraintes se révèle trop risquée car ils cherchent à la contourner par tous les moyens. Dans la majorité des discussions de soins avec les résident.e.s concerné.e.s et/ou leurs répondants thérapeutiques, on remarque que ces derniers expriment clairement que la préservation de leur liberté d'action prévaut sur le risque de chute.



Les contraintes restent nécessaires et sont corrélées à la mobilité des personnes. En 2023, 49% des résident.e.s font l'objet d'un programme de contraintes. Nous restons perpétuellement vigilants à moduler ces contraintes pour concilier mobilité existante et sécurité optimale dans le respect des personnes.

HEPS Adret

- Auprès l'UATR :

L'ergothérapeute de l'EMS Les Mouilles est mandatée auprès de personnes sortant de l'hôpital et pour lesquelles le retour à domicile se révèle trop précaire. Elle met à profit ce court séjour pour évaluer les déficits invalidants dans les activités quotidiennes. Les nécessités d'adaptation au domicile et/ou l'achat de moyens auxiliaires adaptés se prévoient avec le concours de l'entourage.

Cette entité représente une ressource remarquable pour une transition réussie entre l'hôpital et le domicile tant pour les personnes extérieures que pour les locataires. Cela permet des mises en situation à domicile en vue de déterminer les moyens auxiliaires indispensables, l'achat, l'installation et l'apprentissage desdits moyens.

- Auprès des locataires seniors de l'HEPS de l'Adret :

L'ergothérapeute de l'EMS Les Mouilles est mandatée par les médecins pour favoriser leur autonomie par tous les moyens nécessaires : adaptation du mobilier, organisation rationnelle de l'espace de vie et entraînement aux activités quotidiennes en situation.

En 2023, notre ergothérapeute est intervenue dans 27 situations en collaboration avec les familles et les services de soins à domicile.

Pour conclure, accompagner des seniors dans les dernières années de leur vie requiert une implication et un savoir-faire issus d'apprentissages, de formations, de partages entre collaborateurs.trices chevronné.e.s et jeunes professionnels. Une équipe performe dans les échanges entre compétences et expériences de terrain pour s'adapter sans cesse à l'évolution des situations que nous accompagnons. Assurer et développer la formation des nouveaux arrivants ainsi que de renforcer celle des membres du personnel confirmés représentent le rôle de la formation GAPA, mise en place dès 2011.

Pascale COVIN
Responsable des soins EMS Mouilles,
UATR & SAD Adret

Sylvie TAVERNE
Infirmière-chef EMS La Vendée

3.2 SOCIO-CULTUREL

« Les EMS de Lancy au cœur du quartier »

Animations en EMS

Comme chaque année, les deux secteurs socio-culturels de l'HAGES ont à cœur de collaborer. La qualité du choix des prestataires et le succès remporté auprès des résident.e.s ont contribué à réitérer la collaboration avec l'Association « Les concerts du cœur », ce qui a permis d'offrir des prestations musicales de haute qualité aux deux EMS.

Cette année encore, nous avons accueilli la « Journée futur en tous genres », permettant aux jeunes de 11ème primaire de découvrir l'environnement professionnel de leurs parents. Nous avons ainsi proposé un rallye autour des différents métiers exercés dans les deux établissements auquel ont participé de nombreux jeunes enthousiastes.



Puis, nous avons pu à nouveau organiser un « Noël des enfants du personnel » qui, cette année, a eu lieu à l'EMS Les Mouilles. 57 enfants sont venus participer au rallye proposé, dont les postes étaient tenus par les animateurs et les résident.e.s.

Toujours convaincus de l'importance de mieux considérer et prendre en compte la dimension spirituelle dans l'accompagnement des résident.e.s, nous avons continué à collaborer avec l'accompagnant spirituel, dont la présence et l'écoute accompagnent nos aîné.e.s. La communication avec l'extérieur étant toujours une des priorités de l'HAGES, les deux équipes continuent à collaborer activement à la parution du « Journal des EMS de Lancy », 6 fois par année.

EMS La Vendée

2023... Quelle année à La Vendée ! Celle de la concrétisation de notre spectacle « Mémoire Express », mais nous y reviendrons plus bas.

Nos activités quotidiennes, mensuelles et saisonnières ont défilé tout au long de l'année. Sensibles au plaisir de nos aîné.e.s au contact des enfants, nous avons poursuivi nos activités avec les jeunes de tous les âges, ceux de la crèche et de l'école TotUp, ceux de l'Institut International et de l'école Cérésole ainsi que ceux d'un centre de loisirs ou des bricolos. Il est à noter également que de nombreux stagiaires, de tous horizons, ont amené jeunesse, fraîcheur et présence aux résident.e.s.

Dans le personnel, un de nos collaborateurs a obtenu un CAS de praticien formateur, ce qui nous permet d'accueillir des stagiaires de la HETS (Haute école de travail social).



Les vacances nous ont amené à nous rendre au « Moulin de Chiblines » lors de notre journée vacances offerte à tous les résident.e.s, grâce au fonds vacances, et à découvrir les richesses viticoles, culinaires et campagnardes de la Bourgogne durant 4 jours avec 5 résident.e.s.

Cette année, nos fêtes avec les familles nous ont conduit dans différentes ambiances. Au mois de mars, nous les avons invitées à danser sous les feux scintillants des spots et des stroboscopes.

En juin, comme chaque année, la fête de la musique a battu son plein. En août notre incontournable fête nationale a été dignement célébrée. En octobre, 11 de nos résident.e.s se sont transformé.e.s en mannequins lors d'un défilé de mode. Et en décembre, La Vendée a poussé les murs pour accueillir plus de 300 personnes pour fêter Noël.



Comme à l'accoutumée, activités quotidiennes ou hebdomadaires se succèdent pour les résident.e.s et s'adaptent à leurs besoins. Une nouvelle activité a vu le jour en 2023 et qui touche principalement les personnes les plus angoissées et désorientées : la méditation. Elle a un franc succès.



Par ailleurs et dans le dernier rapport annuel, nous vous invitons à utiliser notre nouveau jardin. C'est chose faite en 2023. Cet espace, sous la fraîcheur des arbres, a vu défiler les résident.e.s, les familles et le personnel. Nous y avons créé un potager, mais nous devons encore améliorer nos techniques de jardinage pour espérer d'autres fruits que quelques tomates.

Comme nous le disions au début de cet écrit, « *Mémoire Express* » a été un projet qui nous a beaucoup occupés de janvier à juin.

Notre objectif était de jouer ce spectacle devant un large public durant trois représentations. La Ville de Lancy, touchée par ce projet, nous a gracieusement prêté sa salle communale du Petit-Lancy pendant une semaine.



Nous avons co-construit cette pièce avec Vanessa, metteuse en scène, qui a su gagner notre confiance.



Les ateliers hebdomadaires ont débuté début janvier en effectuant des exercices d'improvisation et de mise en corps. Puis, au fil des séances, Vanessa a proposé aux résident.e.s de raconter un récit concernant leur vie. Ils se sont livrés avec beaucoup d'émotion. Ces récits, accompagnés de nos chants du terroir, ont constitué la trame de notre spectacle.

EMS Les Mouilles

A côté des nombreuses activités hebdomadaires rythmant les journées des résident.e.s, des événements culturels, récréatifs et des manifestations ouvertes aux familles ainsi qu'aux habitant.e.s du quartier ont pu encore être organisés tout au long de l'année. En particulier : deux semaines à thème et deux grandes soirées en musique sur la terrasse, la fête nationale du 1er août et la désormais traditionnelle fête annuelle du mois de septembre avec son marché, mettant en avant les objets et produits confectionnés par les résident.e.s ainsi que le traditionnel LOTO. Côté bénévolat, Sandy le chien, de l'Association « *Patte tendue* » a continué à rendre visite à un grand nombre de résident.e.s au sein de l'institution. Quatre bénévoles, proposant des activités diversifiées de groupe ou en individuel, continuent à être présents à l'EMS Les Mouilles.

Huit journées, quatre pour les résident.e.s et quatre pour le personnel, sur le thème du « Journée éphémère du bien-être et du massage », ont été encore proposées grâce à une belle collaboration interdisciplinaire regroupant personnel soignant, bénévoles et animateurs. Massages de différents types, réflexologie et kinésiologie ont fait la joie des résident.e.s et des collaborateurs.trices de tous les secteurs.

Deux nouvelles activités « *Le petit-déjeuner entre amis* » et « *Le café rencontre* » ont vu le jour dans le but de favoriser l'échange et la convivialité dans un lieu plus intime, à la salle d'animation.

Pendant l'année 2023, nous avons eu l'honneur de célébrer comme il se doit les 100 ans de trois résidentes.

La volonté d'ouvrir l'institution sur le quartier étant toujours notre priorité, nous avons été présents à plusieurs initiatives allant dans ce sens. Tout d'abord, la collaboration avec les institutions accueillant des enfants afin d'encourager plus que jamais les rencontres entre générations : les enfants de la crèche « TotUP » et de la garderie « Carroll » sont venus tout au long de l'année pour profiter d'activités diverses et enrichissantes à l'EMS ou dans le lieu de vie des enfants.



Dans le but de maintenir le sens de l'appartenance à leur quartier et commune, l'équipe socio-culturelle a tenu à proposer plusieurs activités afin d'encourager les résident.e.s à se sentir « habitants du quartier » à part entière. Concrètement, nous avons proposé de participer au vide grenier du Square Clair-Matin, organisé par différentes associations et entités de Lancy, avec un stand de pâtisseries confectionnées par les résident.e.s.

Nous avons pu profiter des après-midis à l'Espace Palettes, organisés par l'Association « VIVA » et de l'initiation à la méditation au CAD (Centre d'animation pour retraités). Une sortie à la manifestation « *Caroline fête son chemin* », avec la découverte de l'exposition « *Notre aventure en noir et blanc* », exposition sous forme de jeu et réalisée par les enfants du Terrain d'aventure du Petit-Lancy, a aussi été proposée. Toujours dans le but de nourrir la culture du « Vivre Ensemble », nous avons participé à l'inauguration de la magnifique fresque réalisée sur le grand mur de l'esplanade et profité des belles soirées d'été en allant aux soirées cinéma et spectacles de magie dans le square, offertes par l'Association MixCité.



Au printemps, nous avons été charmés par la proposition de Madame Julie Cloux, metteuse en scène, qui nous a présenté le projet « *Art & santé pour les aînés* » : des cours de théâtre et des ateliers de confection de costumes et d'écriture. Un petit groupe de résident.e.s s'est rendu tous les lundis après-midis à l'Espace Grange-Collomb, à Carouge, pour répéter en vue de la représentation d'une pièce de théâtre qui aura lieu au mois de juin 2024.



Quatre résident.e.s ont pu profiter de vacances au bord de la mer, au Grau du Roi, accompagné.e.s par deux animateurs et une infirmière avec, au programme, moments de détente, visites culturelles et repas au restaurant.

Notre traditionnel Marché de Noël, sur l'Esplanade, a recueilli, encore une fois, un vif succès auprès des résident.e.s, familles, amis et voisins.

Encore dans le but de s'engager dans une démarche citoyenne et d'améliorer l'espace public en étant acteur, nous avons continué de prendre part aux rencontres mensuelles du « *Contrat de quartier Mouilles – Caroline* » proposant des idées pour améliorer la vie au sein du quartier et de même pour le projet de « *Démarche participative* » proposée par la Ville de Lancy, associée aux partenaires sociaux de la FASe (Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle).

Nos amies les abeilles, abritées sur notre terrasse et soignées par notre apiculteur, continuent à produire beaucoup de miel, vendu dans les trois structures de l'HAGES. Côté ludique, plusieurs manifestations ont été proposées tout au long de l'année : une vente de vêtements avec un défilé de mode par les résident.e.s, une « journée vacances » au mois de mai au Parc Navazza pour tous.les résident.e.s afin de profiter d'un moment récréatif et partagé avec le personnel.

L'interdisciplinarité reste toujours au cœur de notre pratique professionnelle, raison pour laquelle deux collègues continuent à être présents au sein des groupes « Démence » et « Soins palliatifs », afin d'apporter leurs connaissances professionnelles et points de vue.

Après plusieurs rencontres, un « Repas APADE » a été proposé de manière mensuelle pour les résident.e.s ayant des troubles cognitifs et/ou du comportement et nécessitant un accompagnement spécifique lors de la prise du repas. De plus, deux collaboratrices de l'équipe socio-culturelle ont participé activement à l'élaboration, l'organisation et la réalisation de la journée soins palliatifs sur le thème « *La douleur dans ses quatre dimensions* ».

Restant une entreprise formatrice voulant transmettre le savoir-faire et la connaissance, le secteur de l'animation socio-culturelle a accueilli, encore cette année, quatre apprenti.e.s ASE, dont trois ont obtenu brillamment leur CFC, et deux stagiaires en vue de l'obtention de la maturité spécialisée dans le social. Côté personnel, une de nos collègues nous a quittés pour d'autres horizons et elle a été remplacée par un nouveau collaborateur.

Mara BUSON

Responsable animation EMS Les Mouilles

Suzanne SCHULER

Responsable animation EMS La Vendée

Vivre ensemble à l'Adret

2023 a également été l'année de la sortie du « *T'es qui là* », un support tant rêvé et tant attendu par le Collectif de l'Adret ! Ce recueil émane de souhaits exprimés lors de réunions d'étudiants, de discussions avec les seniors et d'une réflexion commune menée avec les locataires (étudiants et seniors) du Groupe Communication. Il rassemble l'ensemble des locataires vivant à l'Adret avec un bref descriptif que chaque participant a bien voulu faire de lui, tels que les intérêts, les langues parlées, les services proposés, le tout soutenu d'un trombinoscope permettant de mettre un prénom sur les visages croisés au détour d'un lieu de rencontre. Le « *T'es qui là* » est à l'image du projet de l'Adret et de sa charte du Vivre Ensemble.

En 2023, l'équipe du LIA a recensé 459 événements organisés par le Collectif de l'Adret, auxquels quelques 1'224 personnes y ont participé. Les étudiants ont effectué quelques 1'501 heures de présences actives. La collaboratrice ASE, dont le temps de travail est de 50%, a effectué 333 visites individuelles à domicile, 20 accompagnements individuels à l'extérieur, 25 sorties de groupe en vue de leur permettre d'accéder à des lieux de façon sécurisée, 38 rencontres à l'appartement communautaire, soit 580 locataires au total.

Le quartier de Pont-Rouge prend vie : les 1'800 habitants sont installés et l'école primaire de Pont-Rouge a ouvert ses portes en septembre 2023, accueillant ainsi les enfants de ce nouveau quartier. Plusieurs groupes de travail se réunissent régulièrement, sous l'égide de l'Association Adret Voies Vives (AVV) en vue de créer une dynamique de quartier, de partager projets, stratégies et problématiques.



LES PRESENCES ACTIVES FAITES PAR LES ETUDIANT.E.S (4 heures par mois)

L'échéance du soutien sous forme de don alloué pendant ces trois années par la Fondation Leenaards a pris fin au 31 août 2023 et les présences actives (PA) sont maintenant suffisamment intégrées dans le concept pour que celles-ci se poursuivent sans financement. Les PA sont devenues l'ADN de l'Adret et peuvent être traitées comme un élément inhérent aux conditions de logement.

LES COLLABORATEURS.TRICES

- **L'arrivée du nouveau collaborateur travailleur social à 80% dans l'équipe du LIA :**

Suite au départ d'une collaboratrice ASE à fin 2022, un travailleur social à 80% est arrivé au 1^{er} février 2023. Celui-ci a insufflé une nouvelle dynamique d'encadrement auprès des étudiants et répond aux besoins évolutifs des seniors, qu'ils soient de l'ordre du projet individuel en lien avec sa santé ou de l'ordre du collectif en lien avec son besoin social.

- **L'arrivée d'un nouveau concierge social à 100% :**

Un autre changement majeur a été le départ du couple de concierge, présent depuis l'ouverture de l'Adret à fin 2022. Cela a permis d'accueillir un nouveau collaborateur à 100% le 1^{er} février 2023, dont les compétences et les valeurs ont été redéfinies sur la base de la première expérience et le cahier des charges réajusté.

- **Fin de stage de la première stagiaire ECG en cursus de maturité spécialisée en travail social :**

Fin 2022, nous avons accueilli la première stagiaire ECG en cursus de maturité spécialisée en travail social. Celle-ci a effectué son stage encadré de 22 semaines à l'Adret suivi du stage complémentaire de 12 semaines.

Ce stage a révélé toute l'originalité de son lieu d'accueil étant donné la difficulté d'expliquer le concept dans son rapport de stage, auprès du corps enseignant ainsi que des autres élèves de l'ECG. La stagiaire a réussi sa soutenance de travail de maturité et a été prise à l'HETS de Genève en septembre 2023.

- **Stagiaire extra-muros :**

2023 a également été l'accueil d'une jeune étudiante du Collège dans un projet de stage extra-muros. Cette jeune femme a obtenu d'excellents résultats au 1^{er} semestre de sa 2^{ème} année du Collège, ce qui lui a permis de faire un projet de séjour extra-muros, dont la thématique tournait autour d'animations musicales.

PARTENAIRES

- **Changement de gérance au restaurant « Adretissimo » :**

Un nouveau changement de gérance a eu lieu au restaurant « Adretissimo » le 4 janvier 2023.

Le précédent gérant a dû quitter ses fonctions pour des raisons de santé. Le chef cuisine et son épouse, possédant la patente, ont donc repris la gestion du restaurant avec beaucoup de plaisir. Ceux-ci se sont fait connaître dans le quartier par leur générosité en temps (le restaurant est ouvert 7 jours sur 7) et de leur entregent.

- **Nouveaux projets avec la Fondation Ensemble :**

Les bénéficiaires de la Fondation Ensemble, accompagnés par l'équipe éducative, ont proposé, en 2023, 4 événements aux locataires et partenaires de l'Adret. Ils ont également activement participé aux événements du Vivre Ensemble de l'Adret notamment à la réunion intergénérationnelle de juin durant laquelle ils ont pris le micro pour partager leur point de vue sur leur vie à l'Adret.

- **Lavorent :**

Lors du bilan annuel avec la société Lavorent, celui-ci s'est révélé extrêmement positif tant au niveau de la fréquence d'utilisation qu'aux rencontres que ce lieu provoque. Au vu de la fréquentation du salon lavoir, nous avons également pu réajuster, vers le bas, les prix des cycles de lavage/séchage dès le 1^{er} avril 2023.

- **Epicerie :**

Le 6 mai 2023, l'épicerie a fêté sa première année, en proposant aux locataires et partenaires de l'immeuble un grand buffet festif dans le hall d'entrée. Les gérants de l'épicerie ont également organisé trois repas sri-lankais auxquels 40 seniors ont, à chaque fois, pu participer sur inscription. Ces repas payants ont remporté un vif succès.

- **Evep (Crèche) :**

Les projets avec l'Evep se sont intensifiés durant l'année 2023 :

- 15 rencontres intergénérationnelles, initiées par 2 étudiants, ont eu lieu durant l'année sur le thème du jeu et du mouvement (participation de 25 enfants et 12 seniors en moyenne).
- 10 autres rencontres ont eu lieu, initiées par les équipes éducatives et les seniors, sur des thèmes créatifs et culinaires.

- 2 réunions : la première en février, où la responsable de la crèche, sollicitée par la coordinatrice répondante, est venue communiquer des informations quant au fonctionnement prévu en 2023. Et la deuxième en mai, où 17 seniors ont eu l'opportunité de rencontrer les équipes éducatives afin d'échanger autour de projets.

- **Centre de santé :**

Le centre de santé de Pont-Rouge a réajusté son effectif professionnel afin de renforcer l'offre des prestations proposées. La convention de partenariat a été redéfinie suite à une rotation de médecins et thérapeutes. L'espace commun du 1^{er} étage a été mutualisé et est également utilisé comme salle d'attente pour la patientèle des pédiatres.

- **Cabinet de physiothérapie :**

L'équipe de physiothérapeutes reste impliquée dans le Vivre Ensemble et la collaboration est toujours très bonne.

- **Conférences, formations :**

En 2023, nous avons pu accueillir 10 conférences. 5 conférences proposées par divers professionnels autour des soins palliatifs, des directives anticipées, de la mobilité en lien avec l'âge, mais également autour du bien-être qu'apporte le théâtre et la lecture. 5 autres conférences ont été proposées en interne par des passionnés de photos et voyages.

Nous poursuivons notre étroite et agréable collaboration avec l'infirmière répondante de l'OASD (Organisme d'aide et de soins à domicile) ainsi qu'avec les équipes d'aide à domicile, du nettoyage des locaux et de la maintenance du bâtiment.

Pour terminer, les demandes de visites faites par de futurs locataires de l'Adret ou par des professionnels de la construction, des partenaires du réseau médico-social ou encore par des communes ou associations ont été à nouveau très nombreuses en 2023.

Sandrine GRETHER-CUETO
Coordinatrice-répondante HEPS de l'Adret

3.3 HÔTELLERIE, RESTAURATION

« Focus principal sur la lingerie et sa réorganisation »

Durant l'année 2023, l'ensemble des services hôteliers ont œuvré à maintenir et faire évoluer les prestations dans une période complexe, très impactée par l'inflation et la difficulté d'approvisionnement.

En parallèle, le focus annuel s'est porté sur la lingerie et sa réorganisation.

Lingerie :

La lingerie principale, située à l'EMS La Vendée, n'a cessé de voir son activité augmenter dès l'ouverture de l'EMS Les Mouilles, puis plus récemment avec l'ouverture de l'HEPS de l'Adret. De plus, les chiffres montrent que le traitement du linge des résident.e.s ne cesse d'augmenter (l'avancée des pathologies nécessite que les résident.e.s soient changé.e.s plus fréquemment).

Le linge plat et le linge de bain ont été sous-traités depuis quelques années, car les locaux n'étaient plus assez vastes pour pouvoir continuer à traiter le linge des trois sites.

Néanmoins, les activités restent variées et conséquentes. A ce jour, la lingerie de l'EMS La Vendée traite :

- Le linge des résident.e.s des deux EMS ;
- les uniformes des deux EMS et de l'HEPS Adret (y compris l'UATR) ;
- le matériel d'entretien de l'EMS La Vendée et de l'HEPS de l'Adret (microfibres, rasants, etc. ;
- les textiles d'ameublement des deux EMS ;
- le linge de lit de l'UATR ;
- l'ensemble du linge de la crèche ;
- le linge des locataires de l'HEPS de l'Adret sur demande ou contrat ;
- le linge du centre médical Arsanté de l'Adret.

A ceci, on peut également ajouter l'ensemble des travaux de couture que le secteur textile exige.



Madame Sandra Redolfi et une partie de l'équipe de lingerie de l'EMS La Vendée

Face à cette évolution progressive des activités et des volumes de linge traité, il apparaissait que ce secteur avait réellement besoin d'une réorganisation. Les collaboratrices avaient besoin d'un accompagnement pour les aider à mieux gérer la diversification et la densification des activités.

Début 2023, Madame Josefa Costa, employée de lingerie depuis l'ouverture de l'EMS La Vendée, a pris une retraite bien méritée. Nous avons saisi cette occasion pour mettre en place une gouvernante/responsable de lingerie (Madame Sandra Redolfi) dans le but de pouvoir soutenir cette équipe tant en production qu'en structure et organisation.

Depuis l'entrée en fonction en mars 2023 de ladite réorganisation, des améliorations ont d'ores et déjà été visibles et des projets ont déjà été menés à bien :

- renouvellement du linge de bain de l'EMS La Vendée (à la charge du blanchisseur externe) ;
- réorganisation des locaux et des lieux de stockage ;
- nette amélioration du suivi administratif du service ;
- réduction des disparitions d'effets des résident.e.s et donc réduction des avis de perte concernant ces biens : 15 avis de perte concernant du linge en 2022, contre 4 en 2023 !
- meilleure maîtrise du marquage du linge et du suivi (21 pièces mensuelles non marquées en avril, contre 1 pièce mensuelle non marquée en octobre).

En parallèle, la lingerie de l'EMS Les Mouilles, qui jusqu'à présent était une lingerie de distribution, s'est équipée d'un lave-linge et d'un sèche-linge. L'EMS Les Mouilles traite désormais une partie des textiles d'ameublement et l'ensemble des matériels de nettoyage du site (microfibres, rasants).

Cela représente environ 18 tonnes annuelles qui sont désormais traitées sur site : d'un point de vue écologique, ce sont 18 tonnes qui ne sont plus à transporter, aller/retour, entre les EMS Les Mouilles et La Vendée. Ce changement a également permis de désengorger la lingerie de l'EMS La Vendée et a participé à l'amélioration de l'organisation de cette dernière.

Hôtellerie - Intendance :

L'EMS La Vendée continue l'accompagnement du dispositif d'intégration « *Auxiliaire en accompagnement* » (AA), mené par la FEGEMS. En 2023, le secteur hôtelier a pu accompagner trois participants dans leurs formations spécifiques aux métiers de l'intendance. Le dispositif étant désormais pérenne, nous pouvons annoncer, avec plaisir, que dès 2024 l'EMS Les Mouilles se rendra également partenaire du dispositif.

De plus, six stagiaires de l'Office cantonale de l'emploi (OCE) ont également été formés et accompagnés durant cette année, dont quatre ont retrouvé un emploi à la fin du stage (hors HAGES). Il est à noter que le secteur hôtelier ne cesse de participer à l'accompagnement de personnes en réinsertion ou en réorientation professionnelle, ceci en partenariat avec diverses Fondations, soit entre autres : Clair-Bois, Intégration pour tous (IPT), Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO), Etablissements publics pour tous (EPI), Camarada, Intégration et formation professionnelle (ORIF), Organisation du monde du travail des domaines de la santé et du travail social (OrTra), PRO Entreprise sociale privée, etc.

Le service d'intendance de l'EMS Les Mouilles a été redynamisé par des formations internes continues, portant sur des remises à jour des règles d'hygiène, des techniques de nettoyage, suivies de contrôles renforcés.

Restauration :

Côté restauration, les changements les plus notoires se sont déroulés à l'EMS La Vendée. En effet, face à une réelle diminution de la fréquentation de la cafétéria et, par conséquent, du chiffre d'affaires de cette dernière, la dotation quotidienne en personnel pour le secteur de la salle à manger a été revu à la baisse et les horaires de travail modifiés.

Ce projet a entraîné un travail conséquent de conduite du changement pour faire adhérer les équipes aux nouvelles méthodes de travail. Ce travail est d'ailleurs toujours en cours afin de reconstruire un esprit d'équipe solide, via la mise en place d'objectifs communs dans un programme ludique et participatif.

A l'EMS Les Mouilles, l'équipe de la salle à manger a vu la promotion de Madame Fatima Fontao au poste de coordinatrice répondante du secteur, par suite du transfert de Madame Sandra Redolfi au poste de gouvernante/responsable de lingerie.

La prise de poste de Madame Fatima Fontao est un beau succès, elle assure avec brio son rôle et l'ensemble des activités est très satisfaisant.



Madame Fatima Fontao et l'équipe de la salle à manger de l'EMS Les Mouilles

Il est à noter qu'à l'EMS Les Mouilles la fréquentation de la cafétéria et la présence des familles aux différents repas est en reprise, atteignant les chiffres d'avant COVID.

Aide à domicile :

Le service d'aide à domicile s'avère être un service très fluctuant : besoins temporaires, perte de prestations à la suite d'un décès, demande de nouvelles prestations, augmentation de la fréquence des prestations existantes.

Fin 2023, les prestations d'Aide à domicile représentent :

- 26 locataires sous contrat (contre 24 en 2022) ;
- 112 heures mensuelles de prestations (contre 89 heures en 2022).

A ceci s'ajoute la prestation effectuée pour le local de l'Association de quartier Adret Voie Vive, qui représente 5 heures mensuelles, et depuis peu une prestation contractée par le cabinet de physiothérapie de l'Adret, pour 8 heures mensuelles.

L'entretien de la chambre d'hôtes pour le compte de la Fondation a représenté 33 heures de travail sur l'année.

Arnaud PILOT
Chef secteur hôtelier

4. SUPPORTS AUX PRESTATIONS

« *Au service de tous* »

4.1 PREVENTION ET SECURITE

La prévention et la sécurité des résident.e.s en EMS et en UATR, des locataires en logements intergénérationnels ainsi que du personnel en activité dans tous les secteurs sont les soucis permanents de l'HAGES.

Dans ce cadre, le service technique assure de manière régulière les contrôles auprès des installations de sécurité ainsi que les formations de sensibilisation auprès du personnel de tous les services. Chaque nouveau membre du personnel est formé aux règles et aux fonctionnements des équipements de sécurité.

Le service technique accueille également des stagiaires de la Fondation IPT (Intégration pour Tous) et du CEFIL (Centre d'études et de formation intégrée du Léman) en vue de les former dans le métier de la maintenance des bâtiments.

Dans le cadre de la sécurité des bâtiments, le service technique a poursuivi ses interventions afin de réaliser le renouvellement d'équipements ainsi que des améliorations, dont notamment :

- EMS La Vendée :
 - ✓ pose de caméras vidéo-surveillance ;
 - ✓ changement du système de la sono.
- EMS Les Mouilles :
 - ✓ changement d'emplacement du salon de coiffure avec la pose d'un fauteuil à bascule ;
 - ✓ installation du système d'appel malade et anti-fugue « Vigisense » ;
 - ✓ changement du système de la sono ;
 - ✓ aménagement de mobilier et de machines dans le local de la buanderie.

De plus, cette année, le service technique a œuvré à une refonte complète de l'infrastructure informatique avec le changement de tous les serveurs afin d'effectuer une mise à niveau d'une partie des ordinateurs et le passage à « Windows365 », incluant une augmentation notable du niveau de sécurité.

Il a également procédé au changement du nouveau logo, suite à la nouvelle dénomination de l'Association.

Danilo PICASSO
Responsable service technique

4.2 FINANCES ET ADMINISTRATION

« Un accueil et une gestion administrative au service de l'accompagnement »

Le secteur financier est constitué de deux pôles :

- les secrétariats et réceptions des EMS, composés de quatre secrétaires aides-comptables, assurent la réception des deux établissements, La Vendée et Les Mouilles, ainsi que la gestion administrative et financière des dossiers des résident.e.s ;
- la comptabilité générale, comprenant trois collaboratrices, est en charge de la gestion comptable et financière de l'HAGES.



Cette année, nous avons mis en place les prélèvements automatiques, de type LSV, pour les résident.e.s qui le désirent, et afin de leur simplifier les démarches liées au paiement des factures. Dans un proche avenir, nous espérons également offrir cette possibilité aux bénéficiaires des prestations d'aides et soins à domicile ainsi qu'aux résident.e.s de l'UATR.

Le secteur s'est lancé, fin août, dans un inventaire des biens de l'HAGES qui se terminera début 2024. C'est une tâche de longue haleine et minutieuse, puisqu'il nous faut identifier et scanner les biens non seulement dans tous les secteurs des deux EMS, mais aussi à l'UATR et dans le bâtiment de l'Adret. Ceci nous permet ensuite de mettre à jour notre logiciel « Inventaire » où sont listés tous les biens.

C'est également un travail en équipe où toutes les collaboratrices du secteur administratif et financier ont mis la main à la pâte.

Concernant les réceptions des EMS, nous avons accueilli 48 nouveaux résidents entre l'EMS Les Mouilles et l'EMS La Vendée, dont 17 bénéficiaires des prestations complémentaires. En outre, lors de ces entrées en EMS, nous avons dû gérer une dizaine de dossiers plus complexes qui ont nécessité une aide administrative plus conséquente, car souvent les personnes étaient seules.

Nos secrétaires-aides comptables ont encore alterné les tâches administratives avec des activités plus ludiques, telles que la confection des cartes de menus ainsi que des affiches de fêtes et d'autres événements.



Madeleine YERLY
Cheffe secteur financier

4.3 AMELIORATION CONTINUE

« Des sondages aux résultats très satisfaisants »

Système de management de la Qualité

Notre Système de Management de la Qualité (SMQ), de type ISO 9001:2015, s'applique à nos trois structures : EMS Les Mouilles, EMS La Vendée et l'HEPS de l'Adret.

Notre SMQ est en vitesse de croisière, ce qui permet de réagir rapidement lors de modifications de fonctionnement, et ce, afin qu'un des principes de la démarche Qualité « Dire ce que je fais et faire ce que je dis », soit une réalité.

Le personnel a bien compris que le SMQ est un outil d'amélioration qui peut les aider dans leurs tâches quotidiennes et s'implique en demandant régulièrement des mises à jour des divers documents utilisés.

En 2023, l'accent s'est porté sur deux enquêtes de satisfaction, réalisées auprès des :

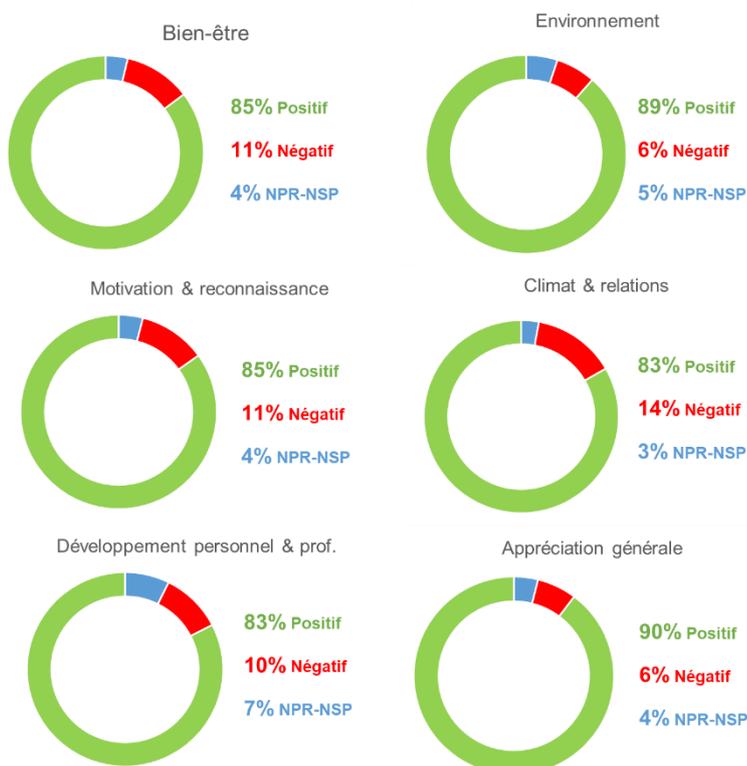
- 1) **Bénéficiaires de l'UATR**, dont le questionnaire est remis à chaque fin de séjour, quelle que soit sa durée ou sa fréquence, comprend 10 questions portant sur la réservation du séjour, l'accueil et le séjour.

Pour 2023, le taux de questionnaires rendus est de 87.8%, ce qui est réjouissant et permet d'avoir une image bien réelle de la satisfaction des bénéficiaires. Les meilleurs taux de réponses positives recueillis, soit 100% de satisfaction, concernent l'ambiance et la propreté des chambres et locaux communs. Malgré l'amélioration de leur taux de satisfaction, les questions ayant récolté le plus de réponses négatives sont la facilité d'accès à l'UATR (14.9%) et les repas (10.9%).

Ces taux restent cependant faiblement significatifs. Globalement, les résultats sont très positifs et ne nécessitent pas l'élaboration d'un plan d'actions d'amélioration particulier, mis à part un suivi régulier et pointu.

- 2) **Membres du personnel en automne 2023**, qui comportait 49 questions, couvrant 6 thèmes spécifiques. La possibilité offerte de rédiger pour chaque question un commentaire et pour chaque thème des propositions d'amélioration, a bien été utilisée par le personnel, apportant ainsi de nombreuses informations complémentaires, riches et constructives. Sur les 245 questionnaires envoyés, 78 ont été retournés, soit un taux de participation de 32%.

L'ensemble des résultats du sondage est très satisfaisant. Chacune des affirmations formulées a recueilli un taux élevé de réponses positives. Selon les commentaires et propositions reçus, des améliorations sont prévues auprès des salles de repos, du tri des déchets et des journées bien-être.



5. L'ANNEE EN CHIFFRES

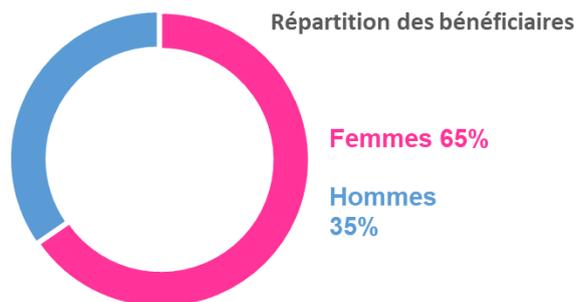
5.1 BENEFICIAIRES



556 bénéficiaires

Répartition

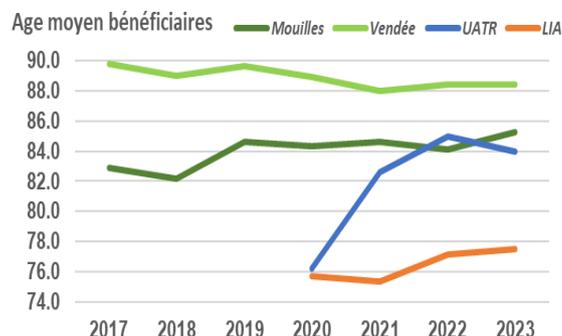
EMS Les Mouilles	78	30
EMS La Vendée	62	20
UATR Adret	60	61
Log. seniors Adret	82	54
Soins à domicile	45	16
Aide à domicile	37	11



Représentant les deux tiers du nombre total de bénéficiaires, les femmes restent, comme l'an passé, majoritaires sur l'ensemble des prestations.

Âge moyen

EMS Les Mouilles	88 ans	85 ans
EMS La Vendée	88 ans	87 ans
UATR Adret	84 ans	83 ans
Log. Seniors Adret	81 ans	79 ans



Comme l'an passé, l'âge moyen des seniors vivants dans les EMS de Lancy s'établit à **87 ans** (F 88 ans / H 85 ans).

L'âge moyen des seniors de l'UATR de l'Adret s'élève à 84 ans, soit une baisse de -1 an par rapport à 2022.

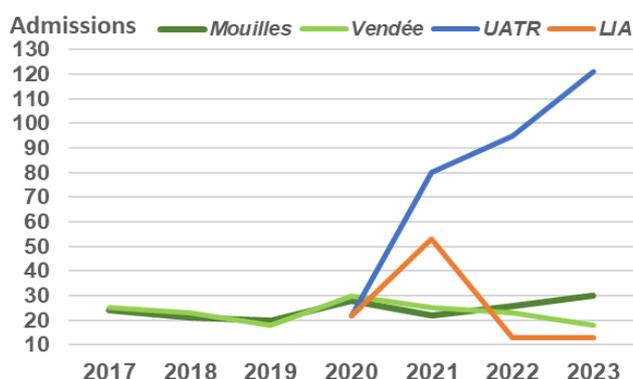
Celui des locataires seniors de l'Adret s'élève à 80 ans, représentant une augmentation de +3 ans par rapport à l'an dernier.

Sur l'ensemble des sites, l'âge moyen des femmes est supérieur à celui des hommes

5.2 SEJOURS

Nombre d'admissions

EMS Les Mouilles	30
EMS La Vendée	18
UATR Adret	121
Log. seniors Adret	13

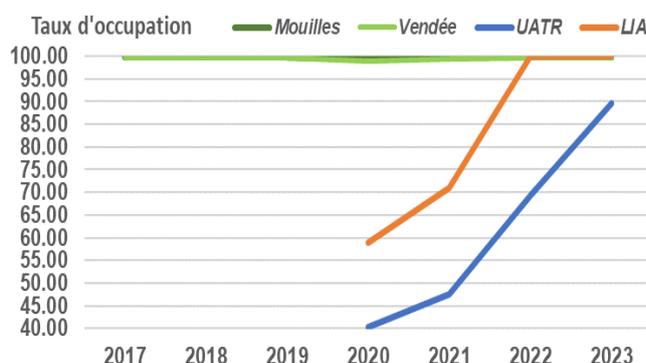


Par rapport à l'an dernier, l'EMS La Vendée enregistre 5 entrées de moins et l'EMS Les Mouilles 4 entrées supplémentaires. 56% des nouveaux.elles résidant.es proviennent de l'hôpital, 24% directement du domicile, 13% d'un UATR (dont 10% de l'UATR de l'Adret).

L'UATR enregistre 26 admissions supplémentaires par rapport à l'an dernier. 86% des seniors proviennent directement du domicile (dont 4% de locataires des logements seniors de l'Adret), 12% d'un établissement hospitalier et 2% de l'UATM Cité Génération d'Onex.

Taux d'occupation

EMS Les Mouilles	99.6%
EMS La Vendée	99.6%
UATR Adret	89.6%
Log. seniors Adret	100.0%



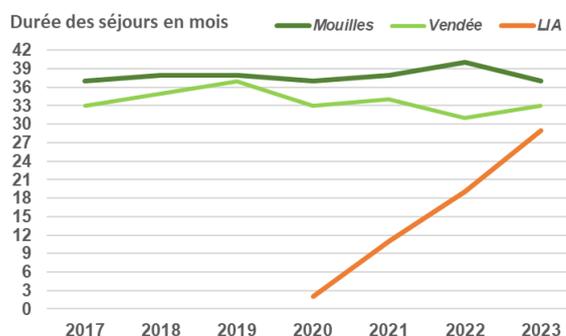
Les taux d'occupation des deux EMS restent stables, pour s'établir tout deux à 99.6%, soit un taux bien au-dessus des 98% minimum requis par le contrat de prestations.

Celui de l'UATR progresse de +20.3%, ceci en raison de l'évolution importante du nombre d'admissions et dépasse nettement la cible fixée à 80% dans le contrat de prestations.

Comme l'an passé, l'ensemble des logements seniors de l'Adret sont intégralement occupés.

Durée moyenne de séjour

EMS Les Mouilles	1' 128 jours (37 mois)
EMS La Vendée	1' 008 jours (33 mois)
UATR Adret	22 jours (0.7 mois)
Log. Seniors Adret	897 jours (29 mois)



La durée moyenne de séjour en EMS est de 35 mois. La durée de séjour la plus longue relevée est similaire dans les deux EMS, soit 166 mois aux Mouilles et 165 à La Vendée.

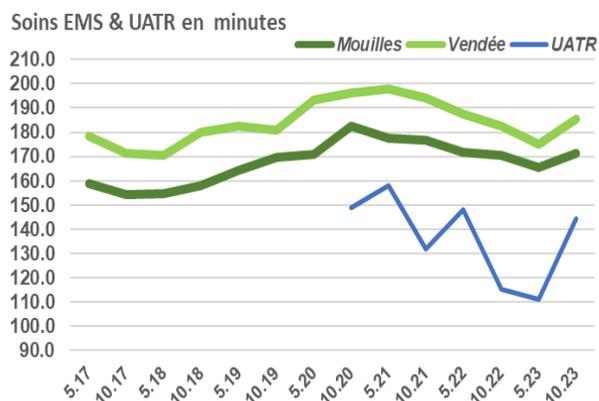
A l'UATR, la durée de séjour maximum établie à 45 jours explique la faible moyenne réalisée.

Au sein des logements seniors de l'Adret, la durée moyenne du séjour évolue au fur et à mesure de la durée d'existence de la structure, ouverte en septembre 2020. 9 départs de locataires seniors ont été relevés en 2023, dont 6 décès, 2 transferts en EMS et 1 départ pour d'autres motifs. Cela représente 6 départs de moins qu'en 2022.

5.3 PRESTATIONS

Durée des prestations

Soins EMS Les Mouilles	168.40 minutes
Soins EMS La Vendée	180.15 minutes
UATR Adret	129.16 minutes
Soins à domicile	8'478 heures
Aide à domicile	2'088 heures



La durée annuelle moyenne des prestations des soins en EMS est exprimée en minutes brutes de soins requis par jour par résident.e, avec CSB (communication en faveur du bénéficiaire). En 2023, elle baisse auprès des deux EMS, soit de -2.85 minutes aux Mouilles et de -4.85 minutes à l'EMS La Vendée, bien qu'une nette évolution est à nouveau relevée en 2^{ème} partie de l'année.

La cible de 152.0 minutes, prévue dans le contrat de prestations, pour l'EMS Les Mouilles est dépassée. Celle de l'EMS La Vendée, qui a été majorée en 2022 pour s'établir à 193.5 minutes, suite à un net dépassement de la cible précédente, n'a pas pu être atteinte.

La durée des soins octroyés en UATR augmente, par rapport à 2022, de manière significative, en raison de l'évolution du profil des seniors venant effectuer un séjour.

La durée des prestations d'aide et de soins à domicile de l'Adret, exprimée en heures, se répartit pour 62% de soins de base, 30% d'examens et de soins et de 8% d'instructions et de conseils. Par rapport à 2022, les soins à domicile évoluent de +631 heures et l'aide à domicile de +193 heures.

5.4 RESSOURCES HUMAINES

« Le respect est une aiguille au fil blanc qui coud toutes les relations humaines »



218

Membres du personnel
pour 163,90 EPT



84,40%
Femmes



15,60%
Hommes



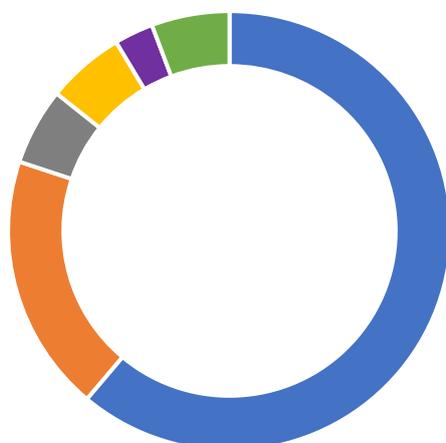
9,4 ans
Ancienneté
moyenne



7,48%
Taux
d'absentéisme



10,30%
Turnover
moyen



- SOINS 61.14%
- HÔTELIER 18.96%
- DIRECTION & CADRES 5.65%
- ADMINISTRATION & FINANCES 5.70%
- MAINTENANCE 2.85%
- SOCIO-CULTURELLE 5.70%

5.5 FORMATIONS

« Former et se former sont essentiels pour garantir la qualité des prestations et assurer la relève des compétences »

126 formations en faveur du personnel et 93 accueils en stage

En 2023, l'HAGES a pu continuer d'offrir une gamme diversifiée de formations à son personnel.

L'HAGES accueille également un nombre important de stagiaires dans le cadre de formations ou de réorientations professionnelles.

Formations continues :

La formation continue du personnel est un élément clé pour l'HAGES, favorisant le maintien de prestations de qualité, le bien-être des bénéficiaires et la motivation de son personnel.

Lors de l'année 2023, les diverses formations dispensées dans les centres de formations ont été suivies par notre personnel en présentiel, ce qui valorise surtout l'échange entre les participant.e.s et les formateurs.trices. A noter que certaines formations nécessitent une préparation « e-learning » avant le début du cours en présentiel.

Tout au long de l'année 2023, l'HAGES a proposé de nombreuses formations en interne et en intramuros en faveur du personnel en vue de répondre ainsi à diverses thématiques spécifiques en lien avec l'accompagnement quotidien des résident.e.s, des bénéficiaires et des locataires.

De plus, l'HAGES soucieuse de répondre aux nombreuses questions de son personnel proche de la retraite ou se préoccupant des dispositions liées à ce thème, des séances d'information ont été organisées, sous la conduite de la responsable administrative RH de l'HAGES. Une première séance a été animée par la responsable des prestations AVS/AI/APG Amat de la FER (Fédération des entreprises romandes) sur le thème « *Le départ à la retraite nous concerne tous* » et une deuxième séance a été animée par une cadre de la Prevemss qui a présenté les spécificités du 2ème pilier et de la rente pont.

Formations internes et intramuros	37
Formations dans le cadre de la Plateforme Fegems	36
Formations externes et séminaires	53

Formations Gestes et Activation pour personnes âgées (GAPA) :

Le personnel des EMS La Vendée et Les Mouilles ainsi que de l'UATR de l'Adret est formé tout au long de l'année. Des sessions de sensibilisation se poursuivent régulièrement en vue de rappeler les différentes techniques des gestes GAPA ainsi que des formations sont organisées pour les nouveaux membres du personnel. Ces différentes formations sont dispensées comme suit :

- Formation de base de 2 jours pour les nouveaux.velles collaborateurs.trices : formation de 2 jours par groupe de 6 personnes afin de découvrir la méthode GAPA et de pratiquer les gestes adéquats ainsi que l'essai du simulateur de vieillesse.
- Formation d'une journée pour les soignant.e.s : Cette formation est un rappel des procédés déjà vus auparavant ainsi que de tous les procédés dans lesquels les soignants rencontrent des difficultés.

- Initiation et formation GAPA pour les auxiliaires d'accompagnement, stagiaires, étudiant.e.s et remplaçant.e.s : Cette demi-journée de formation permet d'apprendre différents procédés du GAPA.

Formations en emploi :

L'HAGES favorise toujours l'évolution de son personnel, en lui permettant de suivre des formations certifiantes, et forme depuis plusieurs années plusieurs apprenti.e.s.

Formations de certification ASA (AFP)	2
Apprenti.e.s ASE	8
Apprent.i.e.s ASA	2
Formation certifiante d'un collaborateur en ergomotricité	1
PLAISIR Formation	1
CAS HES-SO de Praticienne formatrice ou praticien formateur 2022-2023	2
CAS – Management de proximité dans les institutions de santé 2022-2023	1
CAS EC – Evaluation clinique infirmière 2023 – 2024	1
CAS HES-SO – Prise en charge interdisciplinaires des plaies et cicatrisation	1
CAS HES-SO – Pratiques fondées sur les données probantes	1

Stages :

Actrice active dans l'insertion et la réinsertion professionnelle, l'HAGES a accueilli un nombre important de stagiaires, en collaboration notamment avec les hautes écoles de santé et du social ainsi qu'avec l'Office cantonal du chômage.



D'autre part et en plus de la formation des « Auxiliaires d'Accompagnement », un nombre important de personnes sont accueillies au sein des secteurs d'animation et des soins pour des stages d'observation d'une durée de 5 jours à 44 semaines.

Stages de 19 à 40 semaines en maturité spécialisée en sociale ou santé	10
Stages en pré-maturité spécialisée en sociale ou en santé	12
Stages dans le cadre d'une formation en dual (ASSC VAE – ASE – IPT – Croix-Rouge)	30
Stages d'étudiant.e.s en cours de formation (HES)	9
Stages de 6 mois dans le cadre d'une reconversion en auxiliaires d'accompagnement, en collaboration avec l'OCE et l'Hospice général	9
Stages d'observation et de découverte de 5 à 20 semaines	17
Stages dans le cadre d'un module complémentaire en santé de 32 semaines à 44 semaines	6

5.6 RESULTATS FINANCIERS

Exprimés en kilos francs (Kf), les résultats financiers 2023 de l'HAGES indiquent, pour la toute première fois, une perte nette qui, après thésaurisation, s'élève à **Kf 532**, répartis entre Kf 135 pour les EMS de Lancy et Kf 397 pour l'HEPS de l'Adret.

Par rapport à 2022, le résultat diminue de -Kf 1'008, en raison essentiellement d'une évolution des charges de personnel de +Kf 1'262, suite à une indexation des salaires de +2.44% et à une annuité supplémentaire décidées par l'Etat, ainsi que des subventions et des prix de pension qui évoluent de manière insuffisante pour couvrir cette importante augmentation de charges.

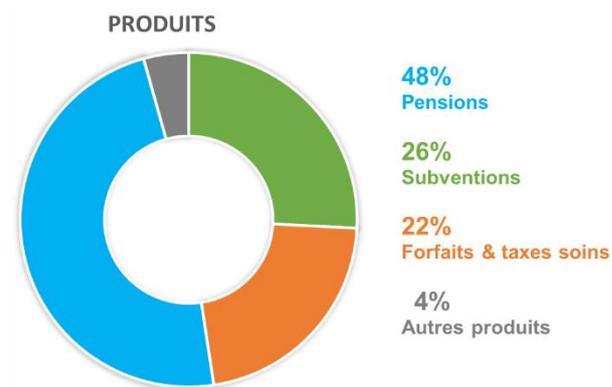
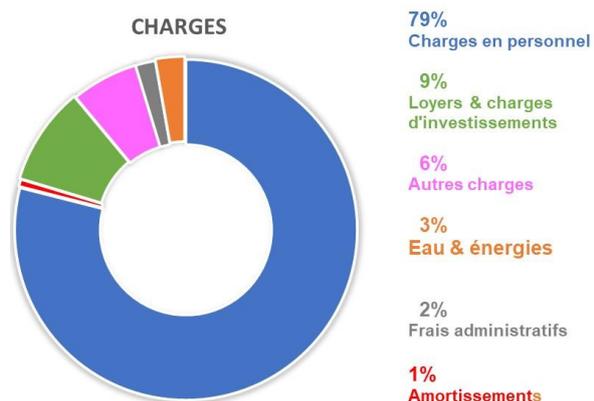
Les charges d'exploitation augmentent de +Kf 367, en raison principalement d'une évolution de +Kf 343 des coûts liés aux énergies qui ont été intégralement financés par un ajustement des prix de pension.

L'organe en charge de la révision des comptes de l'HAGES, pour les exercices de 2023 à 2027, est la fiduciaire **Berney Associés SA – Genève**, rue du Nant 8 - 1207 Genève.

Les détails des résultats financiers sont les suivants, exprimés en kilos francs (Kf) :

	2023	2022
Produits d'exploitation	25 058	24 566
Produits de la facturation	17 502	17 138
Subventions	6 466	6 366
Autres produits	1 090	1 062
Charges d'exploitation	-25 856	-24 190
Charges de personnel	-20 426	-19 164
Charges d'exploitation	-5 218	-4 851
Amortissements	-212	-175

Résultat d'exploitation	-798	376
Résultat financier	92	-128
Résultat hors exploitation & exceptionnel	-52	308
Attribution & utilisation fonds affectés	56	43
Résultat de l'exercice avant répartition	-702	599
Part du résultat à restituer à l'Etat	170	-124
Résultat net de l'exercice	-532	475



HAGES

Habitats &
Accompagnements
des Générations Seniors

Bienvenue
dans la
société de
longue vie

HEPS ADRET

Habitat Evolutif
Pour Seniors

EMS MOUILLES

Etablissement
Médico-Social

EMS VENDEE

Etablissement
Médico-Social

UATR ADRET

Unité d'Accueil
Temporaire de Répit

OASD ADRET

Organisme d'Aide & Soins
à Domicile